La LIBERTÉ

85 ans
Je le vis, je le lis

Vol. 85 n°25 • du 2 au 8 octobre 1998 • SAINT-BONIFACE
88 ¢ + taxes

Muller en Asie

Mais qu'est-ce que Daniel Muller est allé faire en Malaisie?

■ Réponse page 27.



photo: Marc-Éric Bouchard

1120 jeunes ont participé à l'Affaire farouche le 25 septembre à Saint-Pierre. Parmi les activités, on trouvait une compétition de lutte... japonaise! Les jeunes de l'atelier en journalisme réaliseront aussi un cahier spécial qui sera publié dans *La Liberté* du 16 octobre.

Citation de la semaine

«Si nous avions déjà décidé de ce que nous voulions, nous ne mettrions pas ce processus en place.»

Bob McDonald se défend bien d'avoir un agenda caché dans le dossier du nouveau pont Provencher.

■ Page 8.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

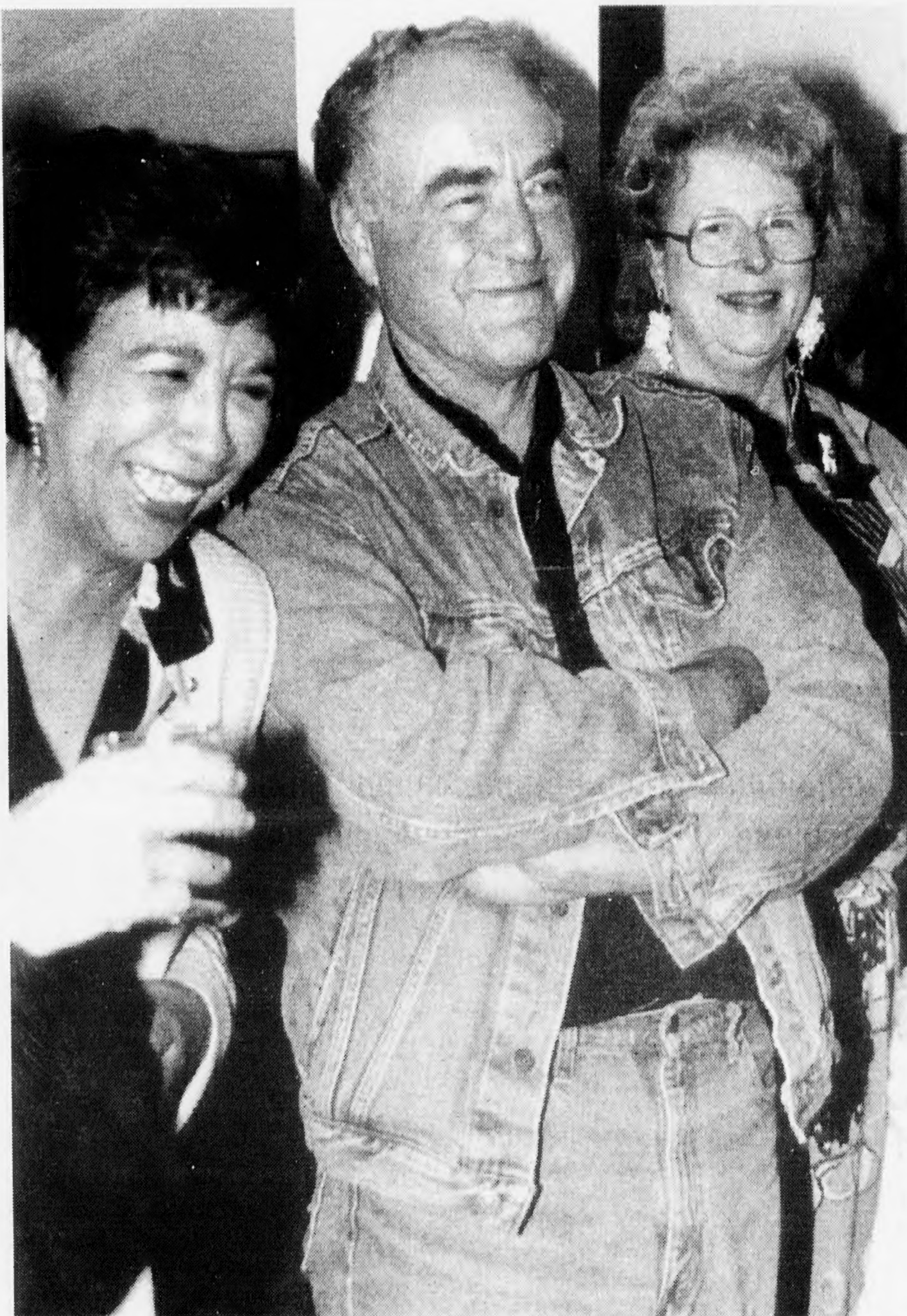


photo: Carole Thibeault

Bravo Norman!

Norman Dugas a reçu un grand honneur, le 27 septembre, alors qu'on lui remettait un prix Gémeau dans la catégorie Meilleur son global, pour son travail de conception et de mixage dans la production de Léa Pool, *Gabrielle Roy: un documentaire*.

«Je ne m'y attendais vraiment pas, soutient le Franco-Manitobain, car la production était plutôt poétique et lyrique. Le son était donc très "naturel" et il n'y avait pas d'effets spéciaux ou de feux d'artifice sonore. Ça fait du bien d'avoir un prix comme ça car on a toujours l'impression de faire du bon travail mais c'est rassurant de se le faire confirmer par nos pairs à un niveau national.»

Gabrielle Roy: un documentaire, a été coproduit par une maison manitobaine et une maison montréalaise. «On sait que les grands centres de production en télé et cinéma sont Vancouver, Montréal et Toronto. Mais un prix comme celui-là vient prouver que notre talent, ici à Winnipeg, est aussi bon qu'ailleurs», souligne Phyllis Laing de la maison manitobaine Buffalo Gal Picture.

Le fameux documentaire de Léa Pool n'a pas fini de faire parler de lui, car en plus d'avoir remporté le Gémeau du Meilleur son global, il a aussi été primé pour le Meilleur documentaire de l'année et mis en nomination dans la catégorie Meilleure photographie. Enfin, il a aussi reçu deux prix du Festival international de films de Banff.

Rappelons que les prix Gémeaux viennent récompenser les meilleures productions destinées à la télévision. La soirée Gala a eu lieu le 27 septembre.

Carole THIBEAULT

Signé Bérard!

Un réalisateur de l'Office national du film a profité du vernissage de l'exposition *Aux quatre vents* présenté à l'Alliance française pour tourner des scènes d'un documentaire portant sur l'artiste franco-manitobain. Bérard au naturel vu par Hugo Latulippe! ■ **Page 9**.

De vieux os

Le lac Agassiz a-t-il laissé dans la région de Saint-Claude des fossiles vieux de plusieurs millions d'années? C'est ce que Fernand Saurette veut savoir.

■ **Page 12.**



SERVICES EN FRANÇAIS

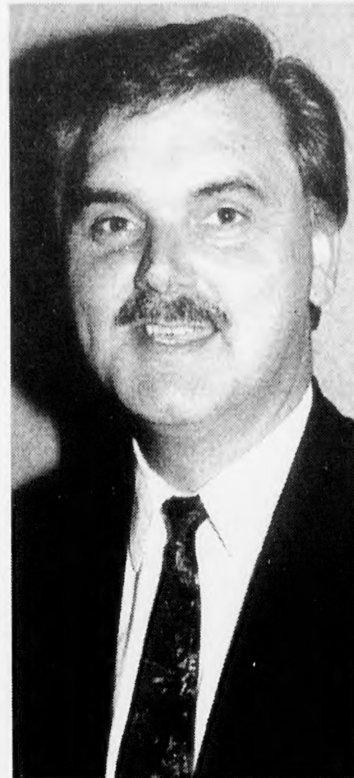
Le rapport Chartier n'a pas été oublié

Carole THIBEAULT

Avec l'arrivée de l'automne, les sous-ministres du gouvernement provincial se sont mis à l'œuvre dans le dossier des services en français offerts par leurs ministères. Des rencontres préliminaires ont déjà eu lieu, indique le conseiller au Secrétariat des services en langue française, Edmond LaBossière, et des comités ad hoc ont été formés pour travailler sur les différents secteurs d'activités identifiés comme prioritaires.

Au moment de déposer son rapport au début du mois de juin, l'auteur du rapport, le juge Richard Chartier, avait bon espoir que le gouvernement mette en place au moins un Centre de service communautaire (CSC) dès cet automne. Ces CSC, rappelons-le, centraliseraient dans un même établissement le personnel bilingue de différents ministères et permettraient ainsi de normaliser la langue de travail et celle dans laquelle les clients sont servis.

«Nous espérons pouvoir débuter la mise en œuvre d'ici quelques mois, indique Edmond LaBossière, mais il y a encore du travail à faire auparavant. En ce qui concerne les CSC, nous allons travailler en étapes et partir de ce qui existe. On se dit qu'on est mieux de commencer avec une petite poignée de ministères et d'en ajouter par après, plutôt que d'attendre d'avoir tous les services avant de commencer. Et il faut comprendre aussi que, dans certains endroits, ça va prendre un peu plus de temps car il faut vraiment partir de zéro.»



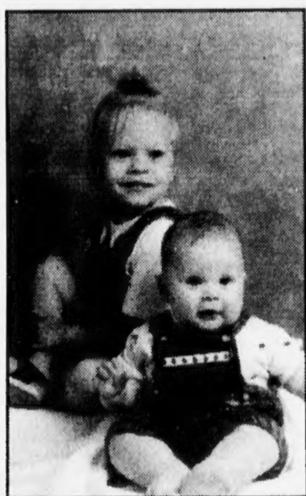
Archives La Liberté

Edmond Labossière.

Le Comité de mise en œuvre a aussi étudié d'autres volets du rapport Chartier. Ainsi, un sous-comité a été formé pour analyser plus en profondeur le secteur des communications et assurer une traduction et une publication efficaces de la documentation gouvernementale.

Un autre sous-comité a la responsabilité d'examiner la gestion du personnel des CSC par l'entremise de coordonnateurs, alors que d'autres doivent s'appliquer à la réécriture même de la politique sur les services en français. Enfin, certains ministères et sociétés de la Couronne travaillent actuellement à une réorganisation interne telle que proposé dans le rapport Chartier.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Cédelynne Lachance. J'aimerais vous présenter mon petit frère Cédric. Il est né le 9 février 1998. Je l'aime bien gros et j'en suis très fière.

Nous sommes les enfants de Mireille Collet-Lachance et Luc Lachance d'Île-des-Chênes.

Nos grands-parents sont Lucien et Lorraine Collet de Saint-Claude et Dollard et Mariette Lachance de Saint-Vital.

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Carole THIBEAULT** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455



APF

OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

RAPPORT ANNUEL DE L'AMBM

Les réalisations du CDEM à l'avant-scène

Depuis un peu plus de deux ans, la mise sur pied et le développement du CDEM a consommé toutes les énergies de l'AMBM. Un investissement qui en valait la peine.

Pascal DUBÉ

Grâce au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), les francophones prennent de plus en plus leur place dans le paysage économique du Manitoba. L'assemblée générale annuelle de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), tenue le 1er octobre au Centre culturel franco-manitobain, a fait grand état des réalisations et des projets de l'organisme à mission économique.

L'assemblée annuelle de l'AMBM a présenté rapport d'activités des deux dernières années, la rencontre de l'an dernier ayant été annulée en raison de l'inondation du siècle. Propriété de l'AMBM le CDEM a reçu une bonne nouvelle de la part du ministre provincial de l'Industrie, Tourisme et Commerce, James Downey, présent à la réunion.

«Le ministre James Downey a pris le temps de venir à notre assemblée pour annoncer un investissement de 50 000 $, explique le directeur général de l'AMBM, Raymond Poirier. Cet argent va aider nos communautés francophones à valoriser leurs forces touristiques et patrimoniales. Ça montre la collaboration qu'on a réussi à développer avec le gouvernement provincial.

«C'est rare que le gouvernement provincial décide d'investir de son argent dans le développement économique, indique-t-il. Ça prouve qu'il voit dans le développement des communautés francophones le potentiel d'attirer des touristes francophones ici. Le projet annoncé a pour but de faire de la recherche et d'aider les municipalités à se brancher au réseau Internet pour présenter leurs principaux attraits.»

Au cours des deux dernières années, Raymond Poirier a passé une grande partie de son temps à organiser et développer le fonctionnement du CDEM. Malgré tout, l'AMBM a trouvé le temps de créer une fédération des bibliothèques dans les communautés bilingues. «La fédération des bibliothèques était un projet qui nous tenait particulièrement à cœur, mentionne Raymond Poirier. Nous venons tout juste de conclure une entente avec la Société des communications pour le partage de 250 films en français. Les communautés peuvent s'échanger le matériel, ce qui est un gros acquis pour nos communautés.

L'organisme a aussi été le principal joueur dans l'organisation des deux premiers forum nationaux des gens d'affaires francophones. «Il ne faut pas oublier que les deux forums des gens d'affaires francophones ont été coordonnées par l'AMBM, souligne Raymond Poirier. Il y a des entreprises d'ici qui ont su profiter des forums pour développer de nouveaux marchés. Je peux dire sans trop me tromper que nous avons fait pas mal de choses pour la grosseur de notre organisme.»

Le prochain sommet d'affaires francophones aura d'ailleurs lieu en juin 1999, à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, dans le cadre du Sommet de la francophonie et l'AMBM est toujours impliquée dans la préparation de l'événement. Sur la scène locale, Raymond Poirier estime que le travail effectué par le CDEM doit se poursuivre pour assurer le développement des communautés francophones.

«Nous devons trouver des moyens pour créer des emplois dans nos villages et garder les jeunes familles en région, lance-t-il. Il faut continuer à aider nos communautés pour faire naître de nouvelles entreprises et qu'on poursuivre le développement économique.»



photo: Pascal Dubé

Mariette Mulaire: nouvelle directrice générale du CDEM.

AGA AMBM

Les dossiers à venir au CDEM

L'assemblée générale annuelle de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) a fait beaucoup de place au rapport des activités du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM).

Au moment d'aller sous presses, la réunion n'avait pas eu lieu, mais la directrice générale du CDEM, Mariette Mulaire, a bien voulu parler du rapport d'activités. Le CDEM a présenté les critères à respecter pour être admissible à recevoir un prêt dans le cadre du Fonds d'investissement annoncé la semaine dernière. Le rapport parle également du développement d'un plan stratégique pour chacune des communautés et de l'annonce du ministre de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce du Manitoba, James Downey.

«Le fonds d'investissement du CDEM s'élève à 500 000 $ sur une période de trois ans, mentionne Mariette Mulaire. C'est la première fois que le CDEM pourra faire des prêts aux entreprises. Il s'agit de capital à risque qui est offert sous différentes formes, comme des prêts patients où l'emprunteur ne paie que les intérêts pour une certaine période.

«Le plan stratégique est une forme de vision que nous voulons développer dans les municipalités, explique-t-elle. On voudrait que nos communautés mettent l'accent sur une caractéristique de leur région. À Sainte-Anne, il y a beaucoup d'emplois reliés à la santé, à La Broquerie, ce sont les fermes laitières et l'industrie du porc. Nous voulons développer des leaders dans chacun des secteurs, ce que nous appelons nos "champions régionaux".»

Avec l'annonce de 50 000 $ faite par le ministre James Downey, le CDEM veut développer l'industrie touristique des communautés francophones du Manitoba à l'aide de l'Internet. «Personne n'est prophète dans son pays, rappelle Mariette Mulaire. Mais nous voulons leur montrer, avec une courte présentation audiovisuelle, qu'ils ont beaucoup de choses à offrir.»

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Éditorial

Il n'y a pas d'éditorial cette semaine!



À VOUS la parole

Pas d'accord avec Cayouche

Madame la rédactrice,

J'écris au sujet de la caricature de Cayouche de l'édition du 11 au 17 septembre. Cayouche indique que nos docteurs sont de qualité inférieure. Est-ce que Cayouche s'est basé sur des faits médicaux ou simplement, comme il indique, du fait que les docteurs sont «unilingues»? Effectivement, il est mal informé puisque nous avons un docteur bilingue, anglais-français et deux docteurs bilingues, anglais-africain.

C'est difficile d'attirer des médecins dans notre hôpital rural. Comptons-nous donc chanceux d'avoir présentement de bons médecins à Saint-Pierre-Jolys.

Les commentaires de Cayouche causent des ennuis à nos docteurs ainsi qu'à la direction de l'hôpital, le personnel et toute notre communauté.

Il serait préférable que Cayouche utilise ses talents de façon positive au lieu de faire la guerre aux Anglais et causer du désaccord dans notre communauté. Dans un petit village comme Saint-Pierre-Jolys, il fait mieux travailler ensemble que d'essayer de se détruire.

Nous aurions espéré que *La Liberté* aurait jugé cette caricature inacceptable et refusé de l'imprimer dans le journal.

Roger et Cécile Lesage
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Le 23 septembre 1998

Madame la rédactrice,

Cette lettre concerne la caricature et les paroles de Cayouche dans l'édition du 11 au 17 septembre.

Comme citoyen de cette petite communauté bilingue, ainsi que parent de deux enfants qui fréquentent l'École communautaire Réal-Bérard (Cayouche), je suis complètement dégoûté de voir un tel article paraître dans le journal.

L'attaque sur cet hôpital n'a pas été faite avec tact, elle n'est pas appréciée et elle n'est même pas factuelle, car un des trois médecins en question n'est pas unilingue mais en effet il parle quatre langues.

Nous savons fort bien que notre hôpital n'est pas parfait mais le comité fait de son mieux pour adresser les besoins de la communauté. «Des médecins qui valent même pas dix sous» est une remarque humiliante et je crois que *La Liberté* doit maintenant justifier ces remarques ou demander pardon pour ces commentaires insignifiants.

Georges Hébert
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Le 23 septembre 1998

Venez rencontrer *La Liberté* à *Saint-Lazare*



À l'occasion de son 85e anniversaire, *La Liberté* entreprend de visiter les différentes régions du Manitoba. Toute la population de Saint-Lazare est invitée à participer à la rencontre publique suivante:

Le 15 octobre à 19 h 30
à l'école Saint-Lazare

La direction et l'équipe du journal seront sur place pour vous donner de l'information sur votre journal. Les sujets suivants seront abordés:

- Le contenu du journal vous satisfait-il? Qu'aimeriez-vous y retrouver?
- Comment fonctionnent les Petites annonces?
- Quels sont les prix de la publicité?
- Comment faire en sorte que vos activités se trouvent dans le journal?

Quelles que soient vos questions, nous nous ferons un plaisir d'y répondre!

La Liberté
Mieux se comprendre pour mieux se lire!

ÉDUCATION

La DSFM veut du matériel français

L'union fait la force, dit le dicton. Et pour la Division scolaire franco-manitobaine, un partenariat entre les ministères de l'Éducation de l'Ouest et les divisions scolaires francophones pourrait être la solution à un problème chronique de pénurie de matériel didactique en français.

Anie CLOUTIER

Les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) sont soumis aux mêmes examens provinciaux que leurs homologues anglophones. Pourquoi n'auraient-ils pas accès aux mêmes ressources pédagogiques?

Cette question, la DSFM l'a posée à la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, le 17 avril. Insatisfaite de sa réponse, elle s'associe maintenant aux divisions scolaires francophones des provinces de l'Ouest et des territoires pour demander aux gouvernements de développer une stratégie commune afin de régler le problème de manque de matériel didactique en français.

«Les programmes et manuels scolaires sont créés en anglais, explique la commissaire Yolande Dupuis. Et nous devons attendre leur traduction.» Or, comme l'a indiqué la ministre dans une lettre du 19 mai, la clientèle francophone de l'Ouest serait trop peu nombreuse pour justifier les coûts de traduction auprès des maisons d'éditions.

Par exemple, depuis un an les écoles anglaises utilisent en mathématiques 9e année le logiciel The Learning Equation. Le coût de traduction de ce logiciel est évalué à 300 000 $. Second exemple: le ministère de l'Éducation impose depuis septembre 1998 un cours de sensibilisation à la sécurité dans les autobus scolaires pour les élèves du primaire. Mais le matériel d'accompagnement n'est toujours pas disponible en français. «Si le Ministère peut imposer des programmes d'études, il a aussi la responsabilité de fournir le matériel approprié», souligne le directeur général de la DSFM, Léo Robert.

Selon le président, Aurèle Boisvert, «en mettant nos ressources humaines et financières en commun, les provinces de l'Ouest et les divisions scolaires françaises peuvent en arriver à une solution.» La DSFM serait même prête à assurer la traduction et la création de matériel si le Ministère allouait un financement adéquat. La DSFM, qui négocie avec le fédéral le renouvellement de l'entente Canada/Manitoba, tente d'ailleurs d'y inclure une enveloppe spécifique à la traduction de matériel didactique.

«Le manque de matériel didactique n'est pas un problème exclusif à la DSFM, indique Aurèle Boisvert. Il est ressorti dans toutes nos rencontres avec les présidents et directeurs des divisions scolaires francophones de l'Ouest et du Nord.»

Les programmes de mathématiques et de sciences humaines sont déjà très similaires d'une province à l'autre. Le partage de matériel ne nécessiterait donc pas une refonte en profondeur des programmes. «On est prêt à partager ce qu'on fait, indique Aurèle Boisvert. D'ailleurs, on partage déjà des documents sur la phase d'accueil. C'est une question de ne pas réinventer la roue chacun de notre bord. Il y a des choses qui se brassent. Mais ça ne se fait pas assez rapidement. Là, on demande aux ministères de l'Éducation d'accélérer le pas.»

La DSFM, qui cherchera aussi l'appui des écoles d'immersion et de Canadian Parents for French, espère que la pénurie de matériel didactique en français sera à l'ordre du jour de la rencontre des ministres de l'Éducation de l'Ouest en octobre. Elle prévoit aussi aborder le sujet lors d'une rencontre des présidents et directeurs générales des divisions scolaires de l'Ouest qui doit avoir lieu au début de décembre à Saint-Boniface.

ÉCOLE TACHÉ

Rapatrier les 7e et 8e?

Anie CLOUTIER

Les parents de l'école Taché, réunis en assemblée annuelle le 29 septembre, ont rejeté à l'unanimité le scénario envisagé pour leur école dans le plan de rationalisation des écoles urbaines.

Ce document a été présenté au comité régional urbain le 4 juin. Il propose entre autres que l'école Taché transfère ses classes de 5e et de 6e années à Précieux-Sang et n'accueille que les élèves de la maternelle à la 4e année.

«Le comité de parents a présenté les scénarios aux parents, explique la co-présidente du comité, Nathalie Houle. Les parents ont été unanimes à dire que nous voulons plus que le statu quo: nous voulons retrouver notre école maternelle à huit. Il y a dix ans, nous avons prêté temporairement nos classes de 7e et de 8e années à Louis-Riel. Si le plan de rationalisation suggère maintenant de les enlever de là, nous ne voulons pas que ces classes soient transférées à Précieux-Sang, mais reviennent à Taché.»

L'école Taché est déjà surpeuplée, admet Nathalie Houle. Et le retour éventuel des classes de 7e et de 8e année ne ferait rien pour améliorer la situation. «Les parents sont unanimes avec nous, indique-t-elle. Nous allons regarder ça de près et établir une stratégie dans ce sens. Rien ne se fera cependant avant les élections scolaires à la fin d'octobre.»

Les propositions suivantes seront présentées à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine qui aura lieu le samedi 24 octobre 1998 au Centre culturel franco-manitobain :

SFM • N° 1

ATTENDU QUE :

- la concertation entre les organismes demeure un objectif important dans le développement de la communauté franco-manitobaine;
- les organismes sont issus de la communauté franco-manitobaine et qu'ils constituent une composante essentielle de cette communauté;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le mandat et la structure du Conseil des organismes soient maintenus.

MANDAT :

Le Conseil des organismes a pour mandat de faciliter l'échange, la concertation et la communication entre les organismes à caractère provincial, de favoriser le développement d'initiatives conjointes et d'élaborer la démarche interministérielle afin de mieux desservir les communautés franco-manitobaines.

CRITÈRES POUR SIÉGER AU CONSEIL DES ORGANISMES :

a) organisme à caractère provincial;
a) organisme ayant un conseil d'administration autonome;
a) organisme ayant pour mandat la promotion des services en français et le développement de la communauté;
a) organisme sans but lucratif.
Les présidences et les directions générales des organismes sont invitées aux rencontres.

SFM • N° 2

ATTENDU QUE :

- les consultations effectuées par PGF Consultants portent à conclure qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une nouvelle consultation des membres de la communauté sur leurs priorités de développement;
- les consultations de PGF Consultants ont également révélé un consensus sur l'importance de concevoir un plan de développement global stratégique pour définir l'orientation de la communauté pour les prochains cinq ans;
- il est essentiel de mettre sur pied un mécanisme de surveillance responsable de voir au respect du plan de développement global en terme d'actions concrètes;
- ce mécanisme doit faire le lien entre les besoins exprimés par les organismes, les groupes communautaires et le Comité conjoint;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE soit créé un comité de gestion des priorités composé de la façon suivante :

- **une représentante ou un représentant élu(e) de chacun des organismes qui reçoit un financement régulier dans le cadre de l'Entente Canada-communauté;**
- **six représentants ou représentantes communautaires qui ne siègent pas au Conseil d'administration ou à titre d'employé de ces organismes dont trois de la région rurale et trois de la région urbaine.**

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE les représentantes ou représentants au comité de gestion des priorités soient élu(e)s à l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine et que les réunions du comité soient présidées par la Société franco-manitobaine. La SFM doit aussi fournir un appui technique et administratif au comité de gestion des priorités.

SFM • N° 3

ATTENDU QUE :

- un échange d'information est essentiel entre les organismes, les groupes communautaires et le Comité conjoint de l'Entente;
- la coprésidence communautaire du Comité conjoint doit avoir le pouls de la communauté;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la coprésidence communautaire du Comité conjoint participe aux réunions du Conseil des organismes et du Comité de gestion des priorités à titre d'intermédiaire/relais entre les différents comités;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE l'article 9.1 f) Composition du conseil d'administration **des règlements généraux de la SFM soit abrogé immédiatement afin de refléter les changements précités.**

9.1 Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est formé de dix (10) personnes physiques, à savoir :

f) le co-président du Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté franco-manitoaine élu lors de l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine qui siège avec droit de parole mais sans droit de vote.

SFM • N° 4

ATTENDU QUE :

- le Comité conjoint peut être composé de représentant ou représentante d'organismes divers;
- il faut éviter l'apparence de conflit d'intérêt au sein du Comité conjoint de l'Entente;
- le Comité conjoint doit avoir le meilleur fonctionnement pour la répartition des fonds;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE toute personne, ayant droit de vote au Comité conjoint de l'Entente et rémunérée (qui reçoit un salaire ou un honoraire) par le groupe ou l'organisme dont la demande est à l'étude, doit déclarer son conflit d'intérêt et s'absenter lors de la décision et; de plus, toute personne, ayant droit de vote au Comité conjoint de l'Entente et qui a un intérêt associatif au dossier en question, doit déclarer son conflit d'intérêt. Le Comité conjoint décidera, cas par cas, si elle doit s'absenter de la salle lors des discussions et de la décision.

SFM • N° 5

ATTENDU QUE :

- l'émission des chèques par la Société franco-manitobaine ne mettrait aucunement en péril la bonne administration des fonds publics;
- le Comité conjoint fait l'allocation des fonds;
- en tant qu'organisme porte-parole provincial, la Société franco-manitobaine est redevable à la communauté et sujette à une vérification financière annuelle;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Société franco-manitobaine soit mandatée de gérer l'enveloppe budgétaire de l'Entente Canada-communauté et que tout intérêt qui pourrait en découler soit remis à Francofonds.

SFM • N° 6

ATTENDU QUE :

- le Comité conjoint doit être bien entouré de façon à pouvoir gérer la tâche énorme que représente l'analyse des demandes et l'attribution de subventions;
- la Société franco-manitobaine a acquis l'expérience nécessaire tout au long de la première entente;
- la Société franco-manitobaine a le rôle d'appuyer les organismes et la collectivité;
- la Société franco-manitobaine a intégré la gestion de l'entente dans son fonctionnement régulier;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Société franco-manitobaine maintienne son rôle d'appui technique et administratif au Comité conjoint pour la durée de la prochaine entente.

SFM • N° 7

ATTENDU QUE :

- les groupes qui reçoivent du financement régulier doivent avoir la capacité de planifier leurs activités de façon plus stratégique;
- les organismes qui reçoivent du financement régulier doivent assurer une stabilité dans la communauté;
- les organismes qui reçoivent du financement régulier doivent concentrer leurs efforts sur leur programmation et non sur l'élaboration de demandes financières;
- il est important de maintenir la neutralité entre la Société franco-manitobaine et le Comité conjoint;
- l'importance d'avoir un organisme porte-parole officiel pour une communauté francophone comme celle du Manitoba dépasse des considérations annuelles;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la SFM recommande au Comité conjoint de considérer l'octroi de fonds aux organismes qui reçoivent du financement régulier sur une base pluriannuelle et;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la Société franco-manitobaine se négocie une enveloppe séparée sur une base pluriannuelle avec le ministère du Patrimoine canadien pour l'ensemble de la période de l'entente.

SFM • N° 8

ATTENDU QUE :

- la structure du Comité conjoint a entraîné une plus grande prise en charge de la communauté;
- la recentralisation du processus au ministère du Patrimoine canadien constituerait la perte d'un acquis gagné dans la première Entente Canada-communauté;
- l'expérience vécue de la première entente a été positive quant à la structure du Comité conjoint;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le concept du Comité conjoint demeure et;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la structure du Comité conjoint soit la suivante :

- **deux coprésidences dont l'une, communautaire, élue à l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine, et l'autre, nommée par le ministère du Patrimoine canadien;**
- **quatre représentantes ou représentants du Comité de gestion des priorités dont deux du rural et deux de l'urbain;**
- **une représentante ou un représentant du Conseil des organismes;**
- **une représentante ou un représentant de la SFM nommé parmi son conseil d'administration.**

SFM • N° 9

ATTENDU QUE :

- l'octroi du financement est le mandat principal du Comité conjoint;
- le processus doit être aussi transparent que possible;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la SFM recommande au Comité conjoint que son fonctionnement se fasse par voie de vote majoritaire des membres sur toutes les décisions reliées au financement.

SFM • N° 10

ATTENDU QUE :

- la Société franco-manitobaine a reçu le mandat de négocier la prochaine entente Canada-communauté à son assemblée générale annuelle le 1er novembre 1997;
- la Société franco-manitobaine reconnaît l'importance de favoriser le dialogue et l'esprit de cohésion communautaire;
- la négociation d'une entente affecte sérieusement la direction du développement communautaire;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Société franco-manitobaine consulte et informe la communauté tout au long du processus et que toute initiative importante soit validée auprès du Conseil des organismes.

SFM • N° 11

ATTENDU QUE :

- il faut une période de transition pour assurer la mise en œuvre des nouvelles structures;
- la communauté doit recruter des personnes pour siéger à ces nouvelles structures;
- il faut maintenir les anciennes structures jusqu'à l'élection des nouvelles personnes;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Société franco-manitobaine convoque une assemblée générale extraordinaire au début 1999 avant la prochaine ronde de financement pour 1999-2000, afin d'élire les représentants et les représentantes qui siégeront au Comité de gestion des priorités et au Comité conjoint de l'Entente;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le Conseil des communautés et le Comité conjoint de la première Entente Canada-communauté franco-manitobaine demeurent en vigueur jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire et que ces structures soient automatiquement abolies dès l'élection des nouveaux représentants et des nouvelles représentantes.

RÉSEAU COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE :

- le concept du Réseau communautaire a été adopté le 30 mai 1992 suite aux besoins identifiés par la communauté franco-manitobaine et que la SFM a été mandatée d'entreprendre le projet;
- le mandat du Réseau communautaire est de promouvoir et de normaliser la vie française;
- la communauté franco-manitobaine rurale représente environ 40% de la population franco-manitobaine et qu'il est important d'appuyer et de développer cette communauté dans tous les secteurs de développement;
- la communauté franco-manitobaine rurale a clairement exprimé à plusieurs reprises que l'appui du Réseau communautaire est essentiel à son développement et à son plein épanouissement;
- le Réseau communautaire encourage et promeut les services offerts par les organismes provinciaux et facilite leur intégration dans les régions rurales;
- le Réseau communautaire est une structure représentative de la communauté franco-manitobaine rurale et qu'il est en mesure d'assumer sa propre destinée;
- le Réseau communautaire est au service de quatre régions rurales (SUD, EST, OUEST et RÉGIONS ÉLOIGNÉES) qui comprennent un nombre important de Franco-manitobains et de Franco-manitobaines;
- les comités régionaux de chacune des quatre régions doivent détenir le pouvoir de décider des projets prioritaires des communautés dans les régions servies par le Réseau communautaire;
- à la demande du Comité conjoint, la SFM devait clarifier si le Réseau communautaire devenait partie intégrante de la SFM ou s'il devenait un organisme indépendant;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Réseau communautaire devienne une entité indépendante de la Société franco-manitobaine avec son propre conseil d'administration à partir du 1er avril 1999; et

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE ce conseil d'administration soit composé des personnes suivantes :

- **deux représentants ou représentantes de la région SUD;**
- **deux représentants ou représentantes de la région EST;**
- **deux représentants ou représentantes de la région OUEST;**
- **deux représentants ou représentantes des RÉGIONS ÉLOIGNÉES.**

Pour de plus amples renseignements, contactez la SFM en composant le (204) 233-4915 ou le 1 (800) 665-4443.
383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org • Site: www.franco-manitobain.org



Plus sur le câble

WINNIPEG - Quatre compagnies de câblodistribution de la province vont investir 6,2 millions $ pour améliorer les services de câble et d'accès à l'Internet. Les travaux permettront d'augmenter le choix de la programmation et la qualité de la transmission. Les municipalités d'Élie, Ile-des-Chênes, Lorette, Saint-Adolphe, Saint-Eustache, Sainte-Anne et Saint-Pierre-Jolys verront leur réseau modernisé et relié à Winnipeg. À Sainte-Rose-du-Lac, les abonnés auront accès à 78 stations, comparativement à 22 actuellement.

Revitaliser le Marché public

WINNIPEG - Le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, annonce que la Ville de Winnipeg acceptera les appels d'offres pour la restauration et le développement des 170 acres entourant le "site du marché public", incluant l'édifice Canada Packer. Les propositions doivent contenir un projet de revitalisation du site, comprenant les titres de propriété, les termes financiers et des scénarios sur l'utilisation des lieux. Rappelons que la Ville procédera à la démolition de l'édifice Canada Packer en l'an 2000 au coût de 2,5 millions $.

Le feu aux poudres

WINNIPEG - Le gouvernement du Manitoba n'a pas changé son fusil d'épaule et s'oppose toujours à la loi fédérale sur l'enregistrement obligatoire des armes à feu, malgré la récente décision d'un tribunal. Dans une décision divisée de trois juges contre deux, la cour d'appel de l'Alberta a en effet donné raison au gouvernement fédéral en affirmant qu'Ottawa avait le pouvoir d'imposer l'enregistrement universel à travers le pays. Avant d'annoncer si la Province se pliera à la loi C-68, le ministre de la Justice du Manitoba, Vic Toews, veut consulter ses homologues de l'Ontario, de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest, qui appuyaient l'Alberta dans ses démarches.

Les fermiers perdants

Les provinces de l'Ouest croient que des améliorations importantes pourraient être apportées pour améliorer le transport des grains au Canada et réduire le coût pour les producteurs. C'est ce qu'a déclaré le ministre des Transport du Manitoba, Glen Findlay, au nom des quatre provinces de l'Ouest lors d'une présentation faite à Justice Estey, responsable de passer en revue le système de transport et de la manutention des grains au pays. Glen Findlay affirme que ce sont les fermiers qui sont les plus grands perdants en raison du manque de compétition, d'innovation et de transparence dans le transport des céréales.

Journée des profs

WINNIPEG - Le 5 octobre, c'est la Journée mondiale des professeurs. Ils sont 57 millions à travers le monde, dans plus de 148 pays. «Peu importe si vous enseignez au Canada, en France, en Afrique du Sud ou au Rwanda, tous les professeurs ont la même préoccupation, celle d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage à leurs élèves», a déclaré le président de la Manitoba Teachers' Society, Ian Mac Intyre.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Winnipeg a sa corporation

Le paysage économique francophone de Winnipeg vient de changer depuis la fondation de la nouvelle Corporation de développement économique Riel.

Anie CLOUTIER

Après Saint-Claude, Montcalm, Lourdéon, La Broquerie et Sainte-Anne, Winnipeg obtient enfin sa Corporation de développement économique pour les francophones. Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues (CDEM) du Manitoba vient en effet d'ajouter un pion à son échiquier économique avec la création de la Corporation de développement économique (CDE) Riel.

Lancée officiellement le 1er octobre, la CDE Riel regroupe les quartiers de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert. Son but est de promouvoir et d'appuyer le développement économique des francophones de la région en leur fournissant l'appui nécessaire à la réalisation de leurs projets.

«Dans le passé, explique le président de la CDE Riel, Raymond Simard, chaque entrepreneur était laissé à lui-même. S'il avait un projet, il devait aller lui-même d'une agence à l'autre ou d'une chambre de commerce à l'autre. Tout le monde avait des idées, mais il n'y avait personne pour les mettre ensemble. Il y avait un manque de cohésion dans la communauté. Aujourd'hui, on évite les dédoublements. Il n'y a qu'une place où aller pour avoir toute l'aide et tout l'appui dont on a besoin et c'est au CDE Riel.»

En plus de conseiller les entrepreneurs avec leurs projets, la CDE Riel se veut le leader du développement économique chez les francophones de Winnipeg. Elle entend donc piloter des dossiers plus larges comme celui du tourisme à Saint-Boniface.



photo: Anie Cloutier

Charles Laflèche et Raymond Simard: on a enfin un organisme qui nous permet de faire du réseautage à une grande échelle.

La nouvelle CDE Riel dispose déjà d'un budget de 65 000 $ versé par le CDEM. Cette enveloppe doit servir au démarrage de la corporation et à l'établissement de sa structure, mais aussi à la tenue de consultations publiques, afin, indique le vice-président Charles Laflèche, d'identifier les projets économiques spécifiques qui répondent aux besoins de la population d'affaires de l'urbain.

La CDE Riel se donne six mois pour tenir ces consultations et développer ce qu'elle appelle sa vision. Elle sera ensuite en mesure de faire application auprès de différents paliers de gouvernements pour obtenir des fonds qui serviront à la réalisation d'études de faisabilité ou de plans d'affaires et encourageront diverses initiatives stratégiques.

Les autres membres du conseil provisoire de la CDE Riel sont: Lise Mulaire (secrétaire), Jean-Guy Talbot (trésorier), Normand Gousseau, Gérald Pantel, Lilianne Beaudette, Norman Dupas, Jacques Rollier, Julie Turenne-Maynard et Maurice McCarthy.

DÉCLARATION

La Division scolaire franco-manitobain n° 49
PROVINCE DU MANITOBA

Avis est donné par la présente que **jusqu'à 14 h 00, le 7 octobre 1998** au bureau suivant:
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
485, chemin Dawson – Case postale 204 Lorette MB R0A 0Y0

Madame Chantal Badiou
agente officielle recevra les candidatures pour les postes de représentant.e.s régionaux.ales des quartiers suivants pour un terme de quatre (4) ans :

Région urbaine

QUARTIER LOUIS-RIEL	= 2 postes
QUARTIER LAVALLÉE	= 2 postes
QUARTIER PRÉCIEUX-SANG	= 2 postes
QUARTIER LACERTE	= 2 postes
QUARTIER TACHÉ	= 2 postes

Région Sud

QUARTIER SAINTE-AGATHE	= 1 poste
QUARTIER SAINT-PIERRE	= 2 postes
QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE (élémentaire)	= 2 postes
QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE (secondaire)	= 1 poste

Région Est

QUARTIER NÖEL-RITCHOT	= 2 postes
QUARTIER GABRIELLE-ROY	= 2 postes
QUARTIER LAGIMODIÈRE	= 2 postes
QUARTIER POINTE-DES-CHÊNES	= 2 postes
QUARTIER SAINT-JOACHIM	= 2 postes
QUARTIER SAINT-GEORGES	= 1 poste

Région Ouest

QUARTIER NOTRE-DAME (élémentaire)	= 2 postes
QUARTIER NOTRE-DAME (secondaire)	= 1 poste
QUARTIER SAINT-LAURENT	= 1 poste
QUARTIER SAINT-LÉON	= 1 poste
QUARTIER SAINT-LAZARE	**= 1 poste**
QUARTIER LAURIER	**= 1 poste**

Toute déclaration de candidature doit être faite par écrit et porter la signature d'au moins 25 électeurs et électrices ou 1 % de l'électorat du quartier (en prenant le nombre le moins élevé des deux). Chaque déclaration doit être accompagnée du consentement écrit du candidat et de la déclaration des qualités requises dûment signée et assermentée.

Les «déclarations de candidature» qui ne sont pas accompagnées des documents requis ou qui ne sont pas déposées selon les règles seront rejetées.

Il est possible d'obtenir, sur demande, des formules de déclaration de candidature en s'adressant aux bureaux suivants:

Division scolaire franco-manitobaine n° 49
485, chemin Dawson – Case postale 204 Lorette MB R0A 0Y0
Téléphone : (204) 878-9399 Télécopieur : (204) 878-9407
ou
Comité régionale urbain
École Précieux-Sang
209, rue Kenny
Winnipeg MB R2H 2E5
Téléphone : (204) 231-5704 Télécopieur : (204) 237-1067
ou
Comité régional Est
Case postale 204, local 105 Lorette MB R0A 0Y0
Téléphone : (204) 878-9176 Télécopieur : (204) 878-9407
ou
Comité régional Sud
École Sainte-Agathe
Case postale 40 Sainte-Agahte MB R0G 1Y0
Téléphone : (204) 882-2423 Télécopieur : (204) 882-2613
ou
Comité régional Ouest
Institut collégial Notre-Dame
Case postale 250 Notre-Dame-de-Lourdes MB R0G 1M0
Téléphone : (204) 248-2132 Télécopieur : (204) 248-2568

Fait à LORETTE dans la Province du Manitoba ce 23e jour de septembre 1998, L'AUTORITÉ LOCALE DE LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N° 49

Raymond Bédard
Directeur du scrutin
Téléphone : (204) 878-9399 Télécopieur : (204) 878-9407

PONT PROVENCHER

Le travail commence

Consulter les citoyens dès le début, voilà les intentions de la Ville de Winnipeg dans le dossier du pont Provencher. Le comité consultatif commence son travail le 6 octobre.

Carole THIBEAULT

Les prochains mois promettent d'être fort occupés pour qui s'intéresse au dossier du pont Provencher. Le nouveau comité consultatif formé pour développer le projet tiendra sa première rencontre le 6 octobre à Saint-Boniface. S'ensuivra une série de rencontres et d'études pour permettre au grand public de se prononcer sur les plans que ce comité élaborera au cours des prochains mois.

Les noms des membres du comité ne seront dévoilés que cette semaine mais on sait déjà qu'environ la moitié seront des représentants de différentes organisations de Saint-Boniface. Les autres sont des représentants d'autres groupes d'intérêt aussi touchés par la circulation sur le pont Provencher, notamment la Fourche et d'autres regroupements du centre-ville de Winnipeg. D'autres groupes de citoyens qui utilisent le pont Provencher pour transiter du centre-ville vers l'est et vice-versa seront aussi appelés à donner leur avis sur le projet.

Bob McDonald, porte-parole du projet pour la Ville de Winnipeg, rappelle qu'un tel comité a déjà fait ses preuves dans l'élaboration du projet du pont Norwood. «Il fut un temps où la Ville de Winnipeg élaborait des projets puis les soumettait à ses résidants pour approbation. Mais ce procédé ne fonctionnait jamais très bien car il ne prenait pas en considération les besoins des communautés. Nous avons appris de nos erreurs et c'est pourquoi nous impliquons maintenant les résidants dès le début du processus. Ça ne sera pas plus facile mais les décisions prises auront plus d'impact.»

Susan Freig sera la consultante responsable du processus de consultation. Sa firme a été choisie parce qu'elle connaît bien les principaux intervenants dans le dossier du pont Provencher. «En vue du processus que nous entamons aujourd'hui, la Ville nous avait déjà fait faire un profil de la communauté il y a deux ans. Alors nous savons qui sont les leaders de la communauté et qui est vraiment concerné», indique-t-elle.

En ce moment, même avec les travaux d'élargissement de l'avenue York vers la Fourche, aucune proposition concrète n'est sur la table face aux changements à apporter au pont Provencher. C'est du moins ce qu'affirme Bob McDonald qui est également responsable du Département de travaux publics à la Ville de Winnipeg.

«Si nous avions déjà décidé de ce que nous voulions, nous ne mettrions pas ce processus en place, indique-t-il. Il faut comprendre que le pont Provencher est un lien avec le centre-ville mais en même temps, on ne sait pas du tout ce qui va arriver. Ce sera vraiment au comité d'élaborer les plans avec l'aide des ingénieurs et, il le fera d'après toute l'information et les outils qu'on lui donnera. En fait, à ce point-ci, on ne sait même pas si on va construire un nouveau pont ou s'il sera tout simplement rénové. Toutes les possibilités sont sur la table.»

Plusieurs membres du comité et d'autres personnes ont déjà effectué une visite de la structure du pont, le 10 septembre, en compagnie des ingénieurs.

La Ville de Winnipeg dépense annuellement 300 000 $ en maintenance et entretien pour le pont Provencher. Cette somme, maintient Bob McDonald, justifie amplement une rénovation d'importance ou la construction d'un nouveau pont. La Ville a par ailleurs mis de côté la somme de 43 millions $ en cinq ans pour effectuer les travaux. «On espère recevoir les recommandations finales du comité consultatif en 1999 pour débuter les travaux en 2000», dit-il.

Selon Susan Freig, les premières discussions avec les leaders de Saint-Boniface et du centre-ville ont fait ressortir l'importance d'avoir un pont spécial, qui reflète bien l'aspect unique des communautés qui vivent de chaque côté. «La grandeur du pont a été déjà été abordée, remarque-t-elle, et on sait que les gens veulent un beau pont qui tiendra compte des aspects linguistiques et historiques de Saint-Boniface et du centre-ville.»

Après avoir fait son travail, le comité devrait présenter des options au grand public vers le mois de février. Les gens pourront ainsi examiner les plans et se prononcer. D'ici là, il est possible de donner ses commentaires en composant le 986-4681.

2 OCTOBRE 1998

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Assemblée générale annuelle

La Société franco-manitobaine tiendra cette année son assemblée générale annuelle sur deux jours. L'assemblée débutera dès 19 h, le jeudi 22 octobre avec la réunion d'affaire en la salle Antoine-Gaborieau du CCFM et se poursuivra le samedi 24 octobre, dès 9 h, en la salle Pauline-Boutal du CCFM.

Les sujets à l'ordre du jour sont :

- Rapports et discours des différents intervenants de la SFM (jeudi);
- Élection des nouveaux membres du conseil d'administration (jeudi);
- Dévoilement du nouveau logo de la SFM (jeudi) ;
- Propositions concernant le rôle de la SFM et le renouvellement de l'Entente Canada-communauté (samedi); et
- Présentation et adoption du Plan de développement global de la communauté franco-manitobaine (samedi).

Pour plus de renseignements ou pour confirmer votre présence, veuillez contacter la Société franco-manitobaine au 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

Les rencontres sectorielles sont terminées...

Le 29 septembre dernier, la Société franco-manitobaine a complété la deuxième série de douze rencontres sectorielles. Ces rencontres avaient pour but de poursuivre le travail relié à l'élaboration du Plan de développement global qui servira, entre autres, d'outils de travail à la renégociation de l'Entente Canada-communauté.

Ces rencontres de travail, animées par madame Maria Chaput, permettaient aux différents secteurs et aux différentes clientèles de réviser et de corriger l'ébauche de leur plan sectoriel. La version finale du Plan de développement global sera présentée et adoptée lors de l'assemblée générale annuelle de la SFM le 24 octobre 1998. Pour de plus amples renseignements quant au Plan de développement global, n'hésitez pas à contacter madame Natalie Gagné au 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

Annuaire des services en français

L'annuaire des services en français, édition 1999, est maintenant complété ! Encore cette année, les entreprises et les organismes qui offrent des services en français au Manitoba se retrouveront dans l'annuaire.

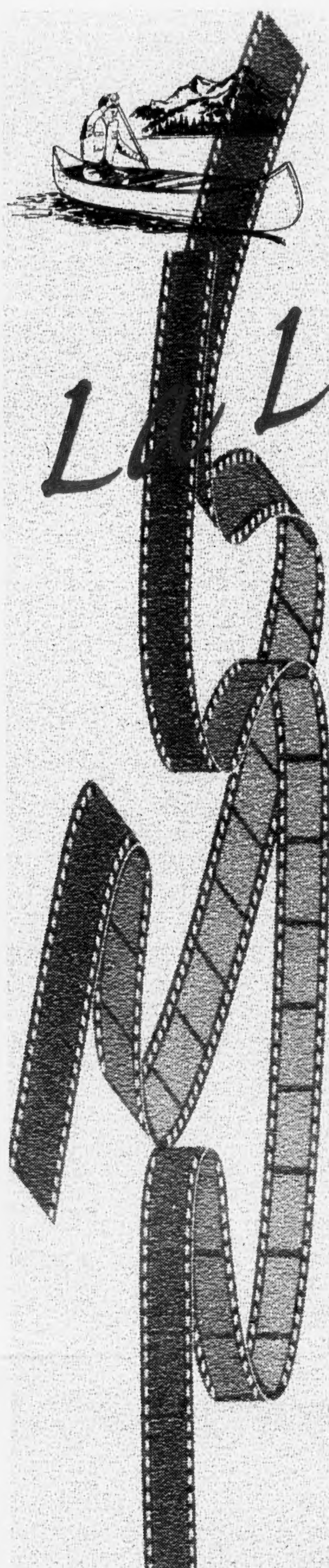
De plus, l'annuaire 1999 comprendra une nouvelle section grâce à une collaboration créée entre le Centre de ressources communautaire, la Fédération des aînés franco-manitobains Inc. et le *Senior's Directorate*. Le nouvel annuaire aura une section spécifique (en bleu) d'une quarantaine de pages qui sera réservée aux services offerts en français aux aînés. La nouvelle section contiendra des informations sur, entre autres, le domaine de la santé et des services sociaux, les activités culturelles et les moyens de transports. Les trois partenaires sont fiers de cette nouvelle initiative et souhaitent qu'elle marque le début d'une longue tradition.

Le nouvel annuaire, édition 1999, sera disponible à l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine le 24 octobre 1998 et sera, par la suite, distribué gratuitement dans la communauté.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org



La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

CINÉMA

Un voyage avec Réal Bérard

Au début de la colonisation, il y avait les francophones nomades qui partaient à l'aventure et les sédentaires qui restaient dans la vallée du Saint-Laurent pour s'installer.

Pascal DUBÉ

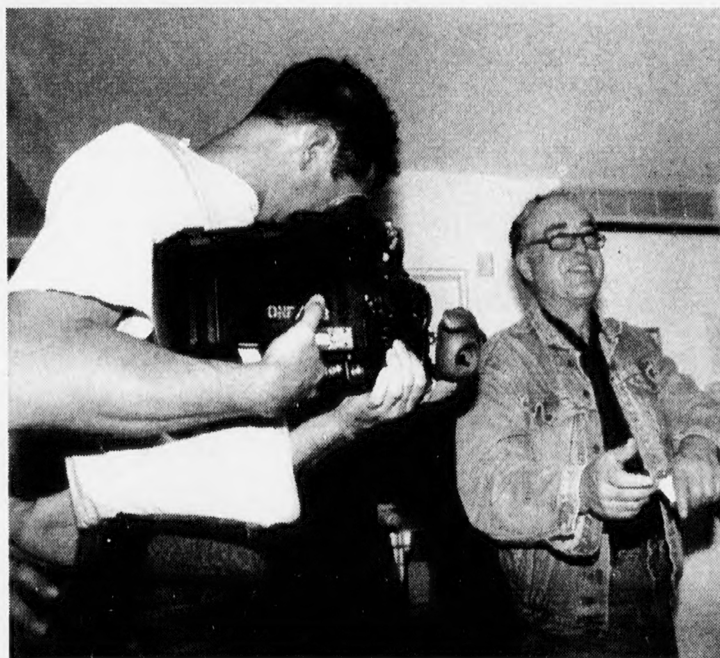
L'artiste franco-manitobain Réal Bérard vient de terminer sa participation au tournage d'un film réalisé par l'Office national du film, racontant le trajet des Voyageurs. L'excursion qui a duré presque deux mois les a mené de Montréal jusqu'au grand Portage de La Loche, dans le nord de la Saskatchewan. La première du film devrait être présentée à Montréal en septembre 1999.

C'est un ancien concurrent de la Course destination monde en 1994-1995, Hugo Latulippe, qui réalise le film. Il a rencontré Réal Bérard il y a deux ans, pour un reportage de l'émission Bons baisers d'Amérique diffusée sur TV5. C'était, dit-il, une expérience unique.

«Le film devrait ressembler à un essai poétique mélangé à un documentaire, sur la vie des Voyageurs, raconté par Réal Bérard et son entourage, explique Hugo Latulippe. C'est un peu comme un voyage d'un gars qui part de Montréal, sur les traces de ses ancêtres, à la découverte de l'Ouest. Le tout sera agrémenté des aquarelles faites par Réal Bérard qui s'est inspiré de son voyage sur la route des Voyageurs.

«Nous sommes partis de Montréal le 31 août en direction de Portage La Loche, dans le nord de la Saskatchewan, raconte-t-il. Nous avons passé plus d'un mois dans les bois à tourner des images. Nous avons vécu dans le territoire de Réal Bérard et ça n'a rien à voir avec la ville!»

Avant de partir à l'aventure, Hugo Latulippe a fait des recherches sur le mode de vie des Voyageurs,



Archives La Liberté

L'exposition Aux quatre vents des œuvres de Réal Bérard sera présentée jusqu'au 23 octobre à l'Alliance française.

leurs routes et leurs traits de personnalité. Le 25 septembre, il retourne à Montréal pour débuter le montage du film. D'autres images seront tournées cet hiver alors que Réal se rendra au Québec pour faire de la sculpture sur neige.

Malgré ses nombreux voyages à travers le monde et sa préparation pour la réalisation de ce film, Hugo Latulippe a dit avoir fait plusieurs découvertes au cours de son aventure.

«On a tendance à oublier trop facilement qu'il y a des francophones qui vivent à l'extérieur du Québec, rappelle-t-il. J'ai découvert en Réal Bérard une sorte de Voyageur bien particulier, fraternel. Lui et sa famille ont de ces valeurs qui font que l'humanité est belle. C'est merveilleux de voir ça.

«Réal Bérard est comme un caillot qui résiste à l'homogénéisation de la culture nord-américaine, indique Hugo Latulippe. Lui et les membres de sa famille vivent dans cette sorte d'enclave qui résiste à l'assimilation. C'est ce qu'il appelle la "canayennerie".»

Le réalisateur espère que son film saura retenir l'attention des Manitobains pour qu'il puisse venir en faire la première officielle dans la région de Réal Bérard. En attendant, l'équipe tournera les dernières images le 25 septembre, à 18 h 30, lors du vernissage des aquarelles de Réal Bérard à l'Alliance française.

Son voyage en aquarelle

Tout au long de son voyage avec l'équipe de tournage de l'Office national du film, Réal Bérard a réalisé des dessins, des croquis, des peintures racontant son aventure. Le film réalisé par Hugo Latulippe devrait raconter la vie des Voyageurs, leur parcours, mais aussi parler de Réal Bérard et de ses peintures. Une expérience qui ne semble pas trop déranger de sa routine l'artiste manitobain.

«Pour moi, ç'a été une belle expérience, lance Réal Bérard. C'est la seule fois cette année que j'ai eu la chance d'aller au grand Portage Laloche. Le voyage a été trop court. Il a fait tellement beau là-bas. Si le paradis ressemble à ça, on n'a pas besoin de s'inquiéter!

«Pour ce qui en est du film, si ça ne les dérange pas de me filmer, moi, ça ne me dérange pas qu'ils me filment, ajoute-t-il. La seule chose, c'est qu'il fallait que mes peintures soient prêtes pour l'exposition du 25 septembre à la galerie de l'Alliance française. Quand il faut que je peinture avec un "deadline", je ne sais pas toujours ce que ça va donner!»











Le Babillard

SAINT-BONIFACE

Débat public avec les trois candidats en lice pour le poste de conseiller de Saint-Boniface le 13 octobre à 19 h au Centre récréatif Notre-Dame. Renseignements: Monique Mulaire au 237-1803.

SAINTE-ANNE

Bingo/bowling familial le dimanche 25 octobre. Coût: 5 $ par personne. Places limitées. Un souper communautaire suivra (5 $ par personnes). Inscription: Nicole au 422-5125.

Le CCCSA et l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge offrent des ***cours de danse*** (polka, two-step) à compter du 18 octobre. Coût: 40 $ par couple (durée de huit heures). Rens.: 422-8416.

SOUPERS COMMUNAUTAIRES

Voici les prochains soupers: ***Sainte-Agathe*** le 4 octobre dès16 h (882-2493); ***La Salle*** le 4 octobre dès 15 h 30 au centre communautaire; ***Précieux-Sang*** le 4 octobre au Centre communautaire (202, rue Kenny) dès 16 h. ***Lorette*** le 11 octobre de midi à 18 h à la salle paroissiale (878-3975); ***Saint-Eugène*** le 18 octobre (257-7829); ***Saints-Martyrs-Canadiens*** (289, avenue Dussault) le 18 octobre dès 16 h (256-5973); ***Saint-Joseph*** le 18 octobre dès 16 h 30 (737-2261) et ***Haywood*** le 18 octobre (379-2477).

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le ***Centre Youville*** recherche des bénévoles pour s'occuper d'enfants de moins de cinq ans pendant que leur mère se joint à un groupe de support pour jeunes parents (Barb au 233-0262).

AU FÉMININ

Vous voulez réintégrer le marché du travail? ***Ma carrière: mon choix*** est pour vous. Rens.: Michelle Fenez, 233-1735 ou 1-800-207-5874.

Chaque jeudi de 19 h à 21 h, Pluri-elles anime ***Connaissance de soi***. Prochains thèmes abordés: La santé ou la maladie, c'est votre choix (du 1er au 22 octobre) et Explorons nos passe-temps (du 5 au 19 novembre). Rens.: 233-1735 ou 1-800-207-5874.

Le 7 octobre, Pluri-elles reprend son groupe ***Communication mère-fille*** ouvert à toutes les filles âgées de dix à 12 ans et leurs mamans. Les rencontres ont lieu les mercredis de 19 h à 20 h 30 au 674 Langevin. Coût: 10 $ (Lucille au 233-1735).

DE ZÉRO À CINQ ANS

La ***mini-maternelle du Parc Windsor*** (dans l'école Lacerte) fête son 25e! Les anciens sont invités à une soirée portes ouvertes le 15 octobre de 19 h à 21 h. Rens.: Lucille, 257-9934.

Les ***Mini Franco-fun de Saint-Vital*** accueillent les nouveaux membres. Rens.: Michelle (groupe du mercredi) au 231-2261 ou Jacqueline (groupe du jeudi) au 253-0931.

Les ***Mini Franco-fun de Saint-Norbert*** se rencontrent tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30 à la sacristie. Bienvenue à tous. Rens.: Lynne au 254-0298 ou Louise au 261-3987.

FINANCEMENT

La Maison Gabrielle-Roy organise un ***souper gastronomique à La Vieille Gare le jeudi 8 octobre***. Coût des billets: 100 $. Réservations: 235-0078 ou 233-0210, poste 314.

Sixième défilé de mode et buffet de la maison ***Sara-Riel*** le 1er novembre à midi au La Baie du centre-ville. Billets: 25 $ (237-9263)

ÉTUDIANTS

Danse d'Halloween de l'AECUSB et d'Envol 91 le 31 octobre au CCFM (Marc au 237-5094).

PASTORALE

Lancement de la campagne d'automne de Développement et Paix le 6 octobre à 19 h au Centre de pastorale (622, av. Taché) Rens.: 231-2848 ou 269-7638.

Soirée de réflexion, de prière et de célébration sur le thème de la mission le 7 octobre à 19 h au Centre de pastorale.

Journée des aînés à la Villa Maria le 15 octobre dès 9 h 30. Animatrice: sœur Thérèse Vachon. Inscription: 30 $ au 269-2114.

Déjeuner-communion le dimanche 18 octobre à 10 h 15 à la salle des Chevaliers de Colomb de Sainte-Anne. Admission: 4 $ adultes et 2,50 $ enfants. Conférencier: Serge Gagnon.

Messes jeunesse à la chapelle du CUSB tous les derniers dimanches du mois à 19 h 15 (Sr Norma au 233-0210, poste 424).

Vous voulez faire partie des ***Petites communautés chrétiennes***? Contactez: Jeannette Bacon au 269-6485; Marguerite Dumesnil au 275-7296; André Gervais au 269-7638; Carmen Joyal au 275-5311 ou Paulette Lafond au 269-7051.

RENCONTRES

Rencontre du groupe de ***soutien francophone pour personnes atteintes de la sclérose en plaques*** le 28 octobre à 19 h au 141, avenue Bannatyne (Jocelyne au 254-1344).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

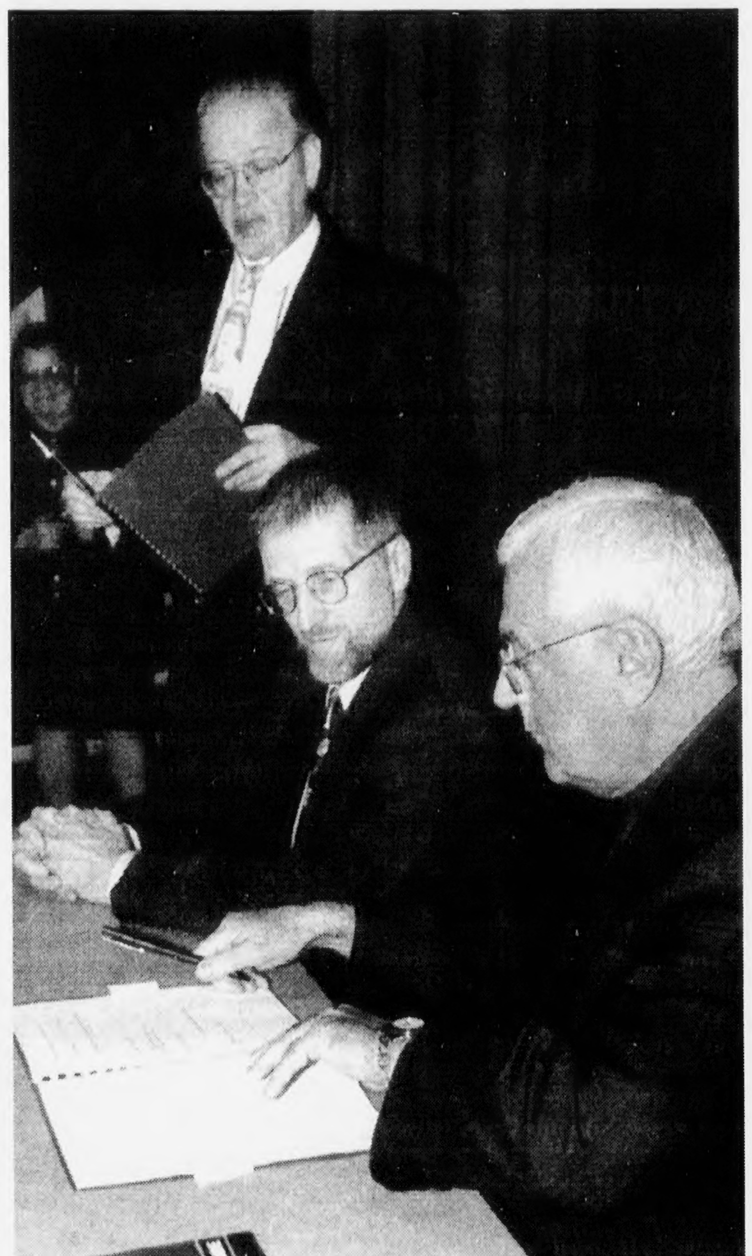


photo: Carole Thibeault

Un monument à l'histoire

Plus de 250 personnes se sont déplacées, le 25 septembre, pour souligner les débuts d'une réalisation d'importance pour les communautés francophone et métisse du Manitaoba. Le Centre du patrimoine, après cinq mois de fonctionnement, a en effet ouvert officiellement ses portes. Les nombreux dignitaires, dont le lieutenant-gouverneur du Manitoba, Yvon Dumont, et le sénateur Gildas Molgat, étaient de la partie pour célébrer l'événement. Rappelons que les intervenants, dont les bénévoles de la Société historique de Saint-Bonioface (SHSB), ont mis 15 ans de négociations pour en arriver à la construction de cet édifice de 11 600 pieds carrés, à la fine pointe de la technologie archivistique. Les différents paliers de gouvernement ont investi une somme totale de 3 millions $ dans ce projet. Sur la photo, on peut voir le chancellier de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, Georges Damphousse (à droite), signer le contrat de passation des archives à la Société historique de Saint-Boniface représentée par son président, Henri Grimard (au centre) et son directeur général, Alfred Fortier.

MUSIQUE

Faites vite! ***Chuck Neufeld*** sera à l'église Bethel Mennonite (870, avenue Carter) le 2 octobre à 19 h 30. Admission: 7 $ (775-8178).

Prairie Performances Manitoba présente ***An Evening of Fine Cello and Piano Music*** avec Valdine Ritchie et Daryl Friesen les 8 et 9 octobre à 20 h. Billets: 12 $ (488-7733).

L'Opéra du Manitoba et le Canadian Pops Orchestra présentent le ***Messie de Handel*** le 11 octobre à 15 h au Jubilee Place, MBCI. Les profits seront versés au Mennonite Central Committee (925-3460).

Les 14, 17 et 18 octobre, l'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***A Tribute to Frank Sinatra*** avec Michael Hope (949-3950).

Au programme de Wednesday Morning Musical le 14 octobre à 10 h 30: ***The Winnipeg Youth Orchestra***. Admission: 5 $ (489-7030).

Le 15 octobre à 20 h à l'église Westminster (745, avenue Westminster), l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** reçoit la flûtiste Leslie Newman. Billets: 5 $ à 21 $ (783-7377).

Dans sa série After 5, le WAG reçoit ***Michelle Grégoire Jazz Trio*** et l'artiste ***Alison Norlen*** le 15 octobre à 17 h 15. Admission: 8 $ (786-6641).

LITTÉRATURE

Ne manquez pas le ***Festival international des auteurs de Winnipeg*** du 13 au 18 octobre. À cette occasion, rendez-vous au Foyer du CCFM pour entendre Marc Arseneau, Claude Beausoleil, Lise Bissonnette, Muriel Bloch, Paul Bosc, Roch Carrier, Simone Chaput, Regine Deforges, Louise Fiset, Bertrand Nayet, Denise Ouellette-Berkhout et Paul Savoie et bien d'autres (956-7323).

THÉÂTRE

PTE monte ***Still the Night*** de Theresa Tova du 8 au 25 octobre (942-5483).

Du 13 au 31 octobre, le Cercle Molière présente ***Sept étages, sept histoires*** de Morris Panych au Théâtre de la Chapelle (233-8972).

MTC tève le rideau sur la pièce musicale ***Cabaret*** dès le 15 octobre (942-6537).

Manitoba Theatre for Young People monte ***Peacemaker*** de David Holman présenté du 16 au 25 octobre (947-0394).

Les 28, 29 et 30 octobre à la salle Pauline-Boutal, le ***Théâtre des aînés*** présente *Du Cœur, du cœur, encore du cœur* avec des troupes de Saint-Pierre-Jolys, La Broquerie, Saint-Laurent, Saint-Boniface ainsi que la chorale Les Chœurs d'or. Billets: 10 $ (233-8972).

EXPOSITION

Dans sa série ***Art for Lunch***, le WAG présente, le 7 octobre, un tour guidé de l'exposition de Marcel Duchamp: Dustballs & Readymades.

La ***galerie du CCFM est à la recherche de soumissions*** pour des expositions en arts visuels pour 1999-2000. Tout artiste ayant terminé sa formation de base et ayant pratiqué son art au moins un an est invité à remettre sa soumission avant le 6 novembre. Renseignements: Denise Préfontaine au 233-8972.

Le CCFM invite les artistes à soumettre leur candidature pour le poste d'***artiste en résidence*** (janvier à décembre 1999). Date limite: 6 novembre 1998. Renseignements: Denis Préfontaine au 233-8972.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

EXPOSITION

Colette Boulet au CCFM

Anie CLOUTIER

La tisserande Colette Boulet terminera prochainement son mandat d'artiste en résidence au Centre culturel franco-manitobain (CCFM), une occasion pour elle de présenter au public le résultat d'un an de travail. Baptisée *Motifs et couleurs*, l'exposition est en montre à la galerie du CCFM jusqu'au 31 octobre.

Si la grande majorité des dix œuvres en exposition a été réalisée au cours de l'année, *Motifs et couleurs* reste l'aboutissement de 15 ans d'évolution artistique, signale l'artiste. Le nom de l'exposition représente d'ailleurs bien son contenu, croit Colette Boulet.

«Au début de ma carrière, explique-t-elle, je travaillais avec la texture et je n'utilisais que le noir, le blanc et les couleurs naturelles. Mon cheminement m'a amenée à ajouter la couleur et les motifs.» Deux de ses œuvres récentes, qui misent justement sur la couleur et les formes géométriques, font d'ailleurs partie de la collection d'œuvres d'art du gouvernement du Manitoba.



photo: Anie Cloutier

Les œuvres de Colette Boulet sont en montre à la galerie du CCFM jusqu'au 31 octobre.

Motifs et couleurs est la première exposition solo en 10 ans pour Colette Boulet. «Lorsque tu montes une exposition en groupe, indique-t-elle, tu n'as pas le contrôle sur l'effet final. En solo, tout repose sur tes épaules. C'est à toi de créer l'atmosphère. C'est à la fois stressant et excitant pour l'artiste.»

Motifs et couleurs, fait remarquer l'artiste, veut susciter un sentiment de bien-être chez ses visiteurs. «Je ne suis pas le genre d'artiste qui cherche à provoquer les gens, mais plutôt à les séduire avec un sentiment de bien-être, continue-t-elle. Les tapisseries, accrochées aux murs, qui pendent du plafond ou sont disposées en paravents, ajoutent chaleur et ambiance à une pièce.»

À souligner par ailleurs que l'artiste en résidence offrira prochainement des ateliers individuels et de groupe axés sur les différentes techniques de tissage. Renseignements: 233-8972.

PALÉONTOLOGIE

Le Manitoba possède de beaux spécimens

Il y a 70 millions d'années, le Manitoba était couvert d'eau et les poissons s'y promenaient librement. C'est pourquoi le Manitoba est un endroit privilégié pour la découverte de fossiles de poisons.

Pascal DUBÉ

Le samedi 3 octobre, le biologiste du Collège universitaire de Saint-Boniface Fernand Saurette et une équipe de paléontologistes amateurs se rendront dans la région de la Montagne tenter d'y trouver des fossiles. Cette région de la province serait un endroit privilégié pour la découverte d'écailles de poissons et d'ossements préhistoriques. On pourrait même y retrouver des spécimens datant de près de 70 millions d'années.

Fernand Saurette espère attirer une quarantaine de personnes avec lui et quelques autres guides paléontologues amateurs. Tout ce que les gens apportent, c'est leur dîner, des bottes, leur marteau et leur curiosité lance-t-il.



photo: Pascal Dubé

Fernand Saurette affirme que l'on pourrait trouver des ossements appartenant au plesiosaure, le reptile marin en arrière plan, lors de son excursion dans la région de la Montagne.

«Tout ce dont les gens ont besoin, ce sont de bons yeux pour déceler des choses qui sortent de l'ordinaire, indique Fernand Saurette. Pas besoin de connaissance de base, nous allons être là pour répondre aux questions des gens. Tout le monde a une chance égale de trouver des ossements. Ce qu'on cherche, ce sont des os noirs dans le sable ou sur des pierres blanches.

«On a déjà trouvé dans la province des beaux spécimens de quatre ou cinq pieds de long, indique Fernand Saurette. On retrouve des crânes de poissons, des dents de requins, des écailles et des ossements d'animaux marins. Il s'agit de reptiles qui n'existent plus et qu'on ne retrouvait pas ailleurs. En Alberta par exemple, ce sont des dinosaures qu'on retrouve. Ces animaux vivaient sur la terre ferme à l'époque. Au Manitoba, comme nous étions sous l'eau, ce sont des poissons qu'on trouve.»

La Montagne est un endroit privilégié pour la recherche de ces ossements en raison des caractéristiques géologiques de la région. Les couches sédimentaires supérieures ont formé une sorte de calotte qui a protégé les fossiles contre l'érosion causée par le départ des glaciers il y a environ 10 000 ans.

«Les gens font souvent référence au lac Agassiz quand on parle de recherche préhistorique, mentionne Fernand Saurette. Mais le lac Agassiz et les glaciers, c'était hier comparé à la mer intérieure qui couvrait le Manitoba, la Saskatchewan et le centre des États-Unis il y a 70 millions d'années. Les spécimens qu'on trouve près de Saint-Claude remontent à l'époque crétacé, il y a environ 70 millions d'années. Dans la région d'Entre-les-Lacs, on a fait des découvertes qui remontaient à bien avant cette époque.

«Le retrait progressif des eaux, la cendre des volcans des Rocheuses qui étaient en formation à cette époque et bien d'autres facteurs ont contribué au processus de fossilisation dans la province. Les "escarpements" de la Montagne fournissent un terrain privilégié pour la recherche paléontologique.»

Les personnes intéressées à participer aux fouilles peuvent se rendre à la pipe de Saint-Claude le 3 octobre à 10 h 30. Vous pouvez vous inscrire en appelant Gérald Proteau au 233-0210, poste 499.

Défilé d'auteurs au CCFM

Une brochette d'écrivains du Canada et du monde défileront sur Winnipeg du 13 au 18 octobre dans le cadre de la seconde édition du Festival international des auteurs de Winnipeg.

Anie CLOUTIER

La seconde édition du Festival international des auteurs de Winnipeg accueille cette année plus de 50 romanciers, poètes et nouvellistes du Canada et du monde. Du 13 au 18 octobre, des grands noms comme Neil Bissoondath et Norm Gzowski présenteront des conférences et soirées de lecture un peu partout en ville, de quoi rassasier le rat de bibliothèque le plus assoiffé de lecture.

La seconde édition de l'événement réserve aussi des surprises aux francophones et francophiles. Les organisateurs ont en effet ajouté une scène française au Foyer du Centre culturel franco-manitobain sur laquelle défileront Marc Arseneau, Claude Beausoleil, Lise Bissonnette, Muriel Bloch, Paul Bosc, Roch Carrier, Simone Chaput, Regine Deforges, Louise Fiset, Bertrand Nayet, Denise Ouellette-Berkhout et Paul Savoie. À noter que le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et le Lazy Dog Cafe (boulevard Provencher) recevront aussi leur brochette d'écrivains. Ainsi:

• Le mercredi 14 octobre à 12 h, le CUSB reçoit le poète acadien **Marc Arseneau** ainsi que l'auteur de *Salamandre* (Éditions du Blé) **Paul Savoie**. On pourra les entendre de nouveau à 20 h 30 au Foyer du CCFM. Ils seront accompagnés de **Simone Chaput** qui vient de lancer *Le Coulonneux* aux Éditions du Blé.

• Le jeudi 15 octobre à 20 h 30, le Foyer sera le lieu de lancement des dernières parutions des Éditions du Blé. Les auteurs **Louise Fiset** (*Soul Pleureur*) et **Bertrand Nayet** (*La vie quotidienne et autres champs de mines*) seront présents.

• Le vendredi 16 octobre à 12 h, le CUSB reçoit le poète québécois **Claude Beausoleil** et la directrice du quotidien *Le Devoir* et auteure de *Choses crues*, finaliste pour le prix du gouverneur-général pour la fiction en français de 1992, **Lise Bissonnette**. Le même soir à 20 h 30, ils seront au Foyer accompagnés de Roch Carrier à qui on doit *Le Chandail de hockey* et *La Guerre, yes sir!*.

• Le samedi 17 octobre à 14 h, c'est au tour des Éditions des Plaines de procéder au lancement des derniers ouvrages du Franco-Manitobain **Paul Bosc** (*Les Petits Voyageurs*) et de la Franco-Albertaine **Denise Ouellette-Berkhout** (*Quand j'aurai retrouvé mon fils*). À 16 h, rendez-vous au Lazy Dog Cafe pour le lancement de la revue Eloizes avec son directeur Marc Arseneau. Le lancement sera suivi par des lectures de **Jacqueline Barral**, Simone Chaput, Louise Fiset, **Lise Gaboury-Diallo**, **Charles Leblanc**, Bertrand Nayet et **Santé Viselli**.

• Enfin, le dimanche 18 octobre à 11 h, le Foyer reçoit deux auteures invitées par l'Alliance française: **Muriel Bloch** et **Regine Deforges**. Professeure au département des arts de l'université Paris-VIII, Muriel Bloch est l'auteure de 365 contes pour tous les âges ainsi que 365 contes des pourquoi et des comment. Regine Deforges a ouvert en 1968 sa propre maison d'éditions L'Or du temps. Elle est également l'auteure de La Révolte des nonnes d'abord.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Sortez vos lassos!

Pascal DUBÉ

Sainte-Rose-du-Lac invite toute la population du Manitoba à assister à un rodéo de haut calibre dans le cadre de la 19e édition du "Hoof "N" Holler Days", les 9, 10 et 11 octobre. Les organisateurs de l'événement attendent plus d'une centaine de participants de partout au pays. Toutes les compétitions se dérouleront à l'intérieur de l'aréna et l'action sera retransmise sur écran géant au club de curling adjacent.

Le rodéo fait un retour à Sainte-Rose-du-Lac après près de dix ans d'absence. Le manque de bénévoles et la baisse de participation avait amené les responsables de l'époque à ne plus le présenter. La compétition de cette année sera cependant beaucoup plus imposante que ce qui se faisait par le passé.

«La fondation Kinsmen, responsable de l'événement, a dépensé plus de 20 000 $ pour préparer le rodéo, indique le président de la Chambre de commerce de Sainte-Rose-du-Lac, Emile Jacob. Ce sera une compétition complète, comprenant huit différents concours. C'est pas mal plus gros que ce qu'on avait avant.»

Les organisateurs espèrent remplir l'aréna de 800 places tout au long de la fin de semaine. En retransmettant les compétitions sur écran géant dans le club de curling, ils prévoient accueillir près de 1 200 personnes par jour.

«On en parle pas mal au village, mentionne Emile Jacob. Les Kinsmen ne font pas ça pour faire de l'argent, mais pour tenter d'attirer du monde au village pour la longue fin de semaine de l'Action de grâces. Malgré tout, ils ont fait de l'excellent travail en recueillant près de 16 000 $ en commandites.»

La compétition comprendra le domptage de taureaux et de chevaux sauvages, des prises de bétail au lasso et autres compétitions accréditées. Le rodéo de Sainte-Rose-du-Lac sera le premier événement reconnu pour la saison 1999 de l'association de rodéo Hartland. Les cowboys présents sont des amateurs qui doivent faire partie de cette association.

«Nous espérons attirer entre 100 et 150 compétiteurs de partout au pays, explique le responsable de l'événement, Brian Dudar. Nous avons même réussi à attirer "The Amazing Raising", Dwaine Hargo, un cowboy professionnel de la Californie. La seule autre compétition à laquelle il participe au pays, c'est le Stampede de Calgary.»

Le rodéo s'inscrit dans la programmation régulière des festivités du "Hoof "N" Holler Days" de Sainte-Rose-du-Lac. Il y aura également des compétitions de cuisson de tartes et de pain le vendredi 9 octobre en après-midi. Le défilé annuel se déroulera le samedi 10 octobre et les activités se termineront le dimanche en soirée avec le couronnement de la reine "Hoof "N" Holler.

Sur le bout de la langue

par Annie Bourret



Quand est-il permis d'employer licence?

L'expression « licence complète » me fait toujours rire quand je l'entends au sujet d'un restaurant. Au sens français du terme, la licence signifie le droit ou la liberté de faire quelque chose (la licence poétique de l'écrivain). À la limite, on pourrait même parler de débauche totale, pour utiliser le sens vieilli de « contraire à la décence ». Rien à voir avec *fully licensed*, donc, qui se traduit par **bière, vin et spiritueux**.

D'autres emplois anglicisés de *licence* méritent d'être soulignés : mes « licences », au lieu de permis de conduire ou plaque(s) d'immatriculation. Comme il serait agréable de régler cette petite difficulté en recommandant de traduire *license* par permis. Hélas! Les deux mots existent en français, dans des acceptions presque semblables. Pourquoi peut-on aussi bien utiliser permis d'exportation que licence d'exportation, alors qu'il faut dire permis de chasse et licence de pharmacien?

La définition permet de discriminer entre les deux termes. La licence est l'autorisation accordée par une autorité administrative compétente d'exercer, pour une période déterminée, une activité de type commercial ou professionnel. Le permis constitue également une autorisation officielle écrite, mais accordée par une administration ou l'État. De plus, les activités qu'il permet de faire peuvent être de nature non commerciale, sportive et divertissante. Suivant ce raisonnement, la licence de camping serait le droit d'exploiter un terrain de camping, le permis de camper serait le droit de planter sa tente à un site pour une période donnée.

Pour continuer sur ma lancée, parlons donc de **futur** et **avenir**. L'expression « dans le futur » m'agace sou-ve-rai-ne-ment. Parce que *in the future* se traduit tout bonnement par **désormais**, **dorénavant**, **à l'avenir**. Mais alors, quand utilise-t-on futur en français? À titre d'adjectif, pour évoquer ce qui est à venir (évolution future d'un projet, besoins actuels et futurs) ou, encore, pour désigner un changement prochain de condition (futurs diplômés, futurs parents). Dans ce dernier cas, l'adjectif a tendance à précéder le mot.

À me laisser emporter par des pièges sémantiques, tiens, aussi bien traiter de **apporter** et **emporter**. La distinction entre ces verbes repose sur la direction : on apporte un objet en allant à un endroit et on emporte un objet avec soi d'un lieu à un autre. *On apporte son lunch au travail, mais on emporte du travail à la maison* (donc du lieu de travail à la maison). La même nuance s'applique à **amener** et **emmener**, mais pour les êtres humains. *Jean amène Caroline à la garderie* (mener à un endroit donné) et *Jeanne emmène ses enfants à Corfou* (mener une personne du lieu où l'on est à un autre). En conclusion : on emmène une personne ou un animal et on emporte un pique-nique. Voilà qui devrait nous amener à réfléchir...

Déjà Vu dans La Liberté

La reine franco-manitobaine



Dans *La Liberté*, édition du 26 juin 1974, on pouvait lire: «Du soleil et de la joie, voilà ce que l'on trouvait à La Broquerie lors de la Fête franco-manitobaine. La reine de l'année écoulée, Denise Legal, couronne la nouvelle Reine franco-manitobaine, France Allain. La Fête franco-manitobaine, ça intéresse les vieux aussi bien que les jeunes, mais surtout ceux de La Broquerie

Recette

Macaroni au fromage onctueux

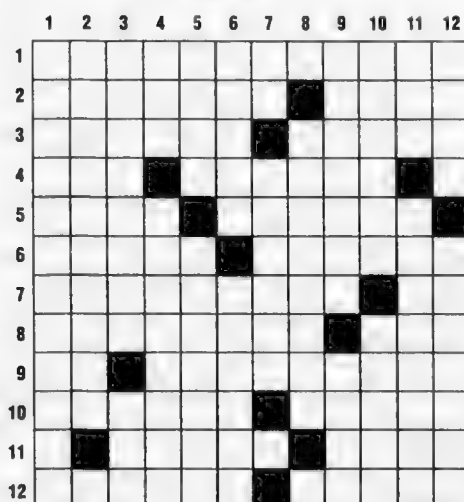
1 boîte (385 mL) de lait évaporé
1/4 de tasse (50 mL) d'oignon haché
1/4 de c. à thé (1 mL) environ de sel
3 tasses (750 mL) de coudes non cuits
1 boîte (10 oz/284 mL) de crème de champignons concentrée
3 tasses (750 mL) de fromage cheddar fort, râpé
1 c. à thé (5 mL) de sauce Worcestershire
1/2 c. à thé (2 mL) de moutarde sèche
Poivre

- Réserver 1/2 tasse (125 mL) de lait évaporé. Ajouter de l'eau au reste du lait de manière à obtenir 4 1/2 tasses (1,125 L) de liquide; verser dans une grande casserole. Ajouter l'oignon et le sel; porter à ébullition en remuant fréquemment. Ajouter les macaronis, laisser mijoter à feu moyen-doux, à découvert, en remuant souvent jusqu'à ce que les pâtes soient tendres, environ 15 minutes. Ne pas égoutter.
- Ajouter la crème de champignons, le fromage, la sauce Worcestershire, la moutarde et le lait évaporé réservé; cuire à feu doux en remuant jusqu'à ce que le fromage soit fondu et que la sauce soit onctueuse. Saler et poivrer au goût.

Donne 5 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 19



HORIZONTALEMENT

1. Surveillant d'un magasin dans une caserne.
2. Égarés sous l'effet d'une émotion violente. – Titre.
3. Prénom masculin. – Chat.
4. Risqué. – Attirant vers soi.
5. Habitations. – Classifications.
6. Maisons. – Dernière épreuve de révision avant le tirage.
7. Intervention chirurgicale. – Pige.
8. Firent tort à quelqu'un. – Base d'un art.
9. Problème. – Petit restaurant.
10. Dons. – Déploie en long et en large.
11. Casser, briser. – Anarchiste.
12. Élargir l'orifice de. – Instrument de musique.

VERTICALEMENT

1. Étude de la vieillesse.
2. Interruption d'une phrase par un silence brusque.
3. Apportes un remède à. – Commune de Belgique.
4. Fleuve de l'Afrique. – Partie d'une fugue (pl.).
5. Acte législatif. – Serratule.
6. Pourvus de ce qui est utile. – Aguiche.
7. Carte à jouer. – Préleva une partie d'une somme.
8. Physicien français (1620-1684).
9. Propre à l'âne. – Enlevai.
10. Mâchefer de minerai. – Espace sablé d'un cirque.
11. Colère. – Relatif à l'échevin.
12. Propres. – Dans une page, texte entouré d'un filet qui le met en valeur.

RÉPONSES DU N° 18

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	C	E	L	E	R	A	T	I	O	N
2	E	C	O	L	O	■	E	■	A	L	P	E
3	C	A	L	■	C	I	M	A	I	S	E	S
4	E	L	E	V	A	T	I	O	N	■	R	S
5	D	E	T	A	L	E	■	R	■	S	A	■
6	A	S	T	R	E	■	F	I	L	E	T	E
7	B	■	E	H	■	D	E	S	U	N	I	T
8	L	A	■	E	G	O	U	T	■	T	O	I
9	E	N	D	U	I	T	■	E	B	E	N	E
10	■	S	A	R	G	A	S	S	E	■	N	N
11	G	E	N	E	U	S	E	■	A	V	E	N
12	G	E	S	S	E	■	P	E	T	A	L	E



Le Club de Bicolo

Les oiseaux

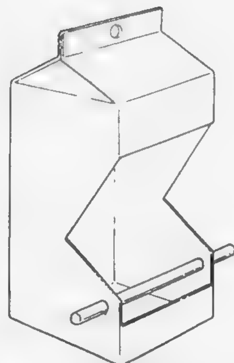


Salut! Aimerais-tu attirer des oiseaux chez toi cet hiver? Il faut y penser maintenant, car c'est un bon moment de l'année pour poser des mangeoires dans ta cour. En mettant des mangeoires à la disposition des oiseaux cet automne, ils reviendront plus nombreux pendant l'hiver alors qu'ils trouveront de moins en moins de nourriture dans la nature.

Pour un meilleur résultat, tu devras t'assurer que tes mangeoires sont toujours remplies. Si tes mangeoires sont loin de ta fenêtre, peut-être voudrais-tu te procurer une paire de jumelles pour observer tes nouveaux amis? Sois patient et amuse-toi!

Bicolo

CONSTRUCTION D'UNE MANGEOIRE



Il est possible de fabriquer des mangeoires sans qu'elles ne coûtent trop cher. En voici un exemple :

1. Prends un carton de lait d'un ou deux litres, lave-le bien et découpe-le comme sur l'illustration.
2. Insère une petite baguette de bois (un goujon) pour que les oiseaux puissent s'y percher.
3. Suspends ta cabane et dépose tes graines au fond de ton carton de lait.
4. Tu peux acheter des graines mélangées ou des graines de tournesol.

QUE MANGES-TU?

Les oiseaux ont des becs différents, parce qu'ils ne mangent pas tous la même chose. Relie la bonne description au bon bec.

1. Ce bec long au bout plat est utile pour chercher des aliments dans la vase et le sable.

A. 

2. Ce bec rectangulaire retire des aliments de l'eau.

B. 

3. Voici un bec court et pointu pour casser des graines!

C. 

4. Ce bec long et pointu sert à percer des trous dans le bois.

D. 

5. C'est un bec courbé qui déchire bien la viande.

E. 

Peux-tu nommer des espèces d'oiseaux qui ont ces types de becs?

LE GEAI BLEU



On voit souvent des geais bleus au Manitoba. Lis bien les directives et colorie cet oiseau tel qu'indiqué.

Le dessus de sa tête est bleu vif.

Son visage est blanc.

Ses yeux et son bec sont noirs.

Le plumage de son dos est bleu vif.

Le plumage de sa poitrine est gris et blanc.

Le plumage du bas de son ventre est blanc.

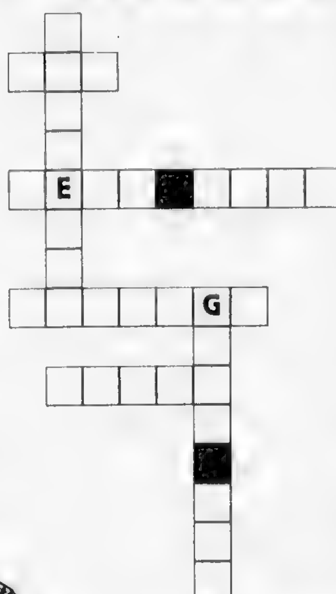
Les extrémités de ses ailes ont des rayures bleues, blanches et noires.

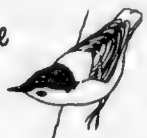
L'extrémité de sa queue a des rayures noires et bleues.

RÉPONSES
Que manges-tu?
A-4, B-3, C-1, D-5, E-2

MOTS CROISÉS

Peux-tu placer les noms de ces oiseaux dans la grille?

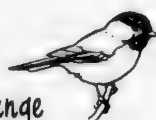


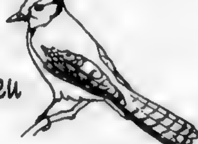
Sittelle 

Junco 

Pic 

Gros bec 

Mésange 

Geai bleu 



Concours 25 $ pour Francofonds

Francofonds fête ses 25 ans... pour souligner cet anniversaire, **je te propose d'imaginer un billet de 25 $, avec un dessin qui rappelle les bonnes choses que fait Francofonds.**

Voici ce que tu dois faire: Tu utilises le billet dessiné sur la page de l'édition de *La Liberté* du 25 septembre 1998 pour réaliser ton illustration. Tu peux employer le médium que tu veux. Fais-moi parvenir ton dessin **au plus tard le 22 octobre**.

Coupon de participation

Prénom: ____________________ Nom: ______________

Adresse: ____

Ville: ____________________ Code postal: __________

N° de téléphone à la maison: ______________ Âge: ________

Si tu participes avec ta classe, inscris:

ton école: ______________________________________

ton niveau scolaire: ______________________________

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

FRANCOFONDS

Sports éclairs

Curling

• **Le Club de curling de Fort Rouge** accepte les inscriptions pour la saison 1998-1999 (475-0888 ou 256-3517). • **Le Club de curling de Saint-Vital** recherche des équipes mixtes pour la prochaine saison (Roger au 256-6158).

Basketball

• Un camp de formation pour les **entraîneurs** est offert à l'**Université de Brandon** les 16 et 17 octobre (925-5669). • Le **banquet** du temple de la renommée du basketball aura lieu le 17 octobre à l'hôtel **Delta** de Winnipeg. Coût: 55 $ du billet (925-5775).

Hockey

• **Winnipeg Central Sports** accepte de nouvelles équipes ou de nouveaux joueurs pour la saison 1998-1999 (**895-4466**). • La **ligue senior de hockey de l'Université du Manitoba** recherche des équipes. Coût: 2 **300 $** par équipe (**474-4789**). • Vous voulez vous joindre à une ligue de hockey participation les samedis et les dimanches? L'aréna de **Saint-Pierre-Jolys** est à la recherche d'équipes pour former une ligue (**Bud Bouchard au 433-7806**). • Les **Selects d'Eastman** de la ligue **midget AAA** du Manitoba joueront la première partie de la saison le samedi 10 octobre, face aux **Chiefs de Yellowhead** à l'aréna de Steinbach. • **Réjean Lagacé de La Salle**, a été choisi gardien de but numéro 1 pour les Flyers de Winkler de la Ligue junior A du Manitoba. Le défenseur **Joey Comte de Notre-Dame-de-Lourdes** joue également avec l'équipe de Winkler.

Jeux panaméricains

• Si vous avez une **chambre**, une **maison** ou un **chalet** à louer l'été prochain, la **Société des Jeux panaméricains** espère que vous vous joindrez aux 400 résidents de la région qui s'organisent déjà pour accueillir les visiteurs des Jeux panaméricains. Ceux qui sont intéressés au **Programme d'accueil** peuvent obtenir un guide de renseignements en s'adressant au Bureau central des Jeux panaméricains, situé au **500 boulevard Shaftesbury** à Winnipeg, ou en téléphonant au (204) **958-7829**.

M.-É. B.

JEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

L'équipe du Manitoba se prépare

La fédération de la jeunesse canadienne-française a consacré beaucoup d'efforts à la mise sur pied de cette activité qui regroupera pour la première fois des jeunes d'un océan à l'autre.

Marc-Éric BOUCHARD

C'est dans moins d'un an, du 12 au 19 août 1999, que le village de Memramcook au Nouveau-Brunswick sera l'hôte des premiers Jeux de la francophonie canadienne. Cet événement accueillera des athlètes, des musiciens, des artistes et des improvisateurs de tous les coins du pays. Selon le chef de mission de la délégation du Manitoba, André Brin, le Manitoba compte y être en force. «Nous recherchons 87 jeunes francophones dynamiques nés entre 1981 et 1984, pour représenter notre province aux Jeux, mentionne-t-il. Déjà plusieurs jeunes de La Broquerie et du collège Louis-Riel ont manifesté leur intention de participer aux différents camps de sélection qui auront lieu en 1999.»

Les Jeux de la francophonie canadienne compteront quatre volets: les sports, les arts, la formation et les jeux coopératifs. Voici les responsables manitobains pour chacun de ces volets.



Archives La Liberté

Après leur participation aux Jeux francophones de l'Ouest, ces jeunes pourront tenter leur chance aux Jeux de la francophonie canadienne.

1. Sports

En athlétisme les entraîneurs sont Guylaine Nault, Lynn De Spiegelaere, Alphonse Bernard et Marcel Lemoine. Au volley-ball féminin les entraîneures sont Rachelle Fréchette et Jenny Érickson; au volley-ball masculin ce sont Luc Brémault et Jackie Durand. Mayur Raval et Natalie Paquin entraîneront les équipes de badminton.

2. Arts

En improvisation, l'entraîneure est Marie-Claude MacDonald. Côté arts visuels, ce sera Lise LaRochelle. En Éveil musical, l'entraîneur est Stéphane Ritchot.

3. Formation

L'entraîneur est Brian Martel. La participation des 17-18 ans est favorisée dans ce volet afin d'accueillir davantage de jeunes ayant déjà de l'expérience dans le domaine communautaire. Différentes formations seront offertes, en organisation, planification d'activités dans les communautés, leadership, journalisme et production vidéo.

4. Jeux coopératifs

Pour ce volet, il s'agit de former des équipes multi-délégations. Chaque équipe de six participants devra concevoir une œuvre d'art à partir de matériaux prédéterminés. Ce volet permettra une interaction directe entre les participants de différentes délégations.

Le chef de mission de la délégation du Manitoba, André Brin est appuyé par deux adjoints, Yvette Mallet au volet sportif et Stéphane Dandeneau au volet culturel. «Nous invitons les jeunes qui auront entre 15 et 18 ans en 1999 à assister à une des trois sessions d'information que nous tiendrons au Manitoba, indique-t-il. Nous serons sur place pour expliquer les volets, les échéanciers, le processus de sélection et pour répondre aux questions.»

La première session aura lieu le jeudi 6 octobre à l'institut collégial Notre-Dame, à Lourdes, à compter de 19 h 30. Pour plus de renseignements, contactez André Brin au 237-8947.

Souper à Saint-Joseph
le 18 octobre 1998
de 16 h 30 à 19 h 30

Rosbif B.B.Q.
Tourtières
Ragoût de pattes
Blé d'Inde lessivé
Choix de légumes
Assortiment de desserts: (tartes au sucre)
Crème glacée maison.

Adultes: 8 $
6 à 10 ans: 5 $
5 ans et moins: gratuit

Bienvenue à tous!

Hockey

Pas de changement dans la ligue Hanover-Taché

Marc-Éric BOUCHARD

Les huit équipes habituelles feront partie de la ligue Hanover-Taché pour la saison 1998-1999. Les gérants des équipes ont confirmé leur participation lors d'une réunion qui a eu lieu le 28 septembre à Île-des-Chênes. Selon le president de la ligue, Maurice Chaput, la formation de Pine Falls a décidé de ne pas quitter le circuit. «Les équipes ont toutes payé leurs frais d'inscription et elles ont réservé les arénas pour un minimum de 14 parties à domicile, indique-t-il. Quelques hockeyeurs de Landmark avaient montré de l'intérêt pour former une équipe, mais personne ne s'est présenté à la réunion.»

Les gérants des huit équipes ont demandé au bureau de direction d'augmenter le nombres de parties en saison ordinaire pour qu'il passe de 20 à 28. «Les équipes veulent jouer plus de parties, mais elles veulent quand même terminer la saison à la mi-février, mentionne Maurice Chaput. Richard Lafrenière et Bob Hamm sont mandatés pour préparer le calendrier des rencontres.» La saison débute le 1er novembre.



Archives La Liberté

Maurice Chaput: «Beaucoup de stabilité dans notre ligue cette saison.»

En ce qui concerne la ligue Hanover-Taché junior, le gerant des Habs de La Broquerie, Jules Balcaen fait tout en son possible pour former une équipe en vue de la prochaine saison. «Nous devons nous assurer que nous avons suffisamment de joueurs, dit-il. Il est nécessaire d'avoir un bon noyau d'hockeyeurs. D'ici une semaine, j'espère que La Broquerie sera au sein de la ligue avec Île-des-Chênes, Beausejour et Red River.» On saura d'ici une semaine si Steinbach et Niverville présenteront des formations.

Toujours dans le domaine du hockey junior, l'école Pointe-des-Chênes travaille à la formation d'une première équipe de hockey francophone dans la ligue scolaire des écoles secondaires du Manitoba. Les responsables ont tenté sans succès de former une équipe en jumelant les étudiants de l'école Saint-Joachim et ceux de Pointe-des-Chênes. Mais finalement, Pointe-des-Chênes aura suffisamment de joueurs pour débuter la première saison de son histoire «Nous sommes très fiers d'avoir mis sur pied une équipe de jeunes hockeyeurs, lance le directeur de l'ecole Raynald Dupuis. Nous aurons les couleurs des Sabres de Buffalo et l'entraîneur sera Jude Boulianne Junior. Avec l'appui des commanditaires et la contribution des parents par le biais des inscriptions, nous arriverons à organiser et financer l'équipe.»



Carole Mulaire-Cloutier

B. ès Arts (spécialisation)

Félicitations Carole pour avoir obtenu avec succès et honneur le 27 mai 1998 ton diplôme de l'Université du Manitoba.

Carole est détentrice d'un baccalauréat ès Arts (spécialisation avec une majeure en psychologie)

Carole désire poursuivre ses études afin d'obtenir une maîtrise en psychologie.



Rossel Mulaire

B. Sc. Soc. (concentration) en Science des Loisirs

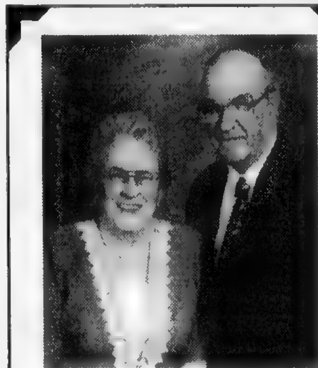
Félicitations Rossel pour avoir obtenu avec succes et honneur le 25 mai 1998 ton diplôme de l'Université d'Ottawa.

Rossel est détenteur d'un baccalauréat en Science Sociale (concentration) en Science des Loisirs.

Rossel poursuit présentement ses études en Administration des affaires avec une majeure en comptabilité au «Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIAST)» a Moose Jaw (Saskatchewan)

Bon succès dans toutes vos entreprises!

Amour,
Maman, Papa et Patrick



Constance et Joseph Tougas

remercient chaleureusement leur famille et leurs amis qui sont venus célébrer leur 50e anniversaire de mariage.

Hockey

Fillion à Lafayette

Marc-Éric BOUCHARD

Retranché par le Moose du Manitoba le 28 septembre lors du camp d'entraînement, le gardien de but Martin Fillion s'est envolé en direction de Lafayette en Louisiane. Le hockeyeur originaire de La Salle, jouera finalement avec les Ice Gators de la Louisiane. «Le hockey est très populaire à Lafayette et l'aréna est remplie à craquer, raconte-t-il. Je suis habitué de jouer loin de ma famille, ce n'est pas un grand changement pour moi. Nul n'est prophète en son pays et ça correspond très bien avec à carrière d'hockeyeur.»

Déçue de voir encore partir son fils, Lorette Fillion espère qu'il sera heureux en Louisiane. «Il a joué les quatre dernières années aux États-Unis et il constate qu'il devra peut-être faire sa vie chez nos voisins du Sud», indique-t-elle.

Le Moose du Manitoba qui doit augmenter la foule de 1 000 spectateurs par match pour être rentable a misé sur le Québécois Christian Bronsard pour secondé le vétéran gardien de but Rob Stauber. Natif de La Broquerie, Gérald Tallaire s'est fait indiquer le chemin de la sortie par le directeur général, Randy Carlyle. Par contre, le Winnipegois Cory Cyrenne a échappé aux premières coupures et pourrait débuter la saison avec le Moose.

Échos des aînés

OCTOBRE 1998

PROPOS DU PRÉSIDENT

Mesdames / Messieurs,



Au début de cette nouvelle saison d'activités, je suis heureux de vous inviter à nous lire à tous les mois et de participer aux différentes activités de la Fédération, telles que les réunions provinciales, le théâtre des aîné(e)s prévu le 28 en matinée et les 29 et 30 octobre en soirée. Nous sommes toujours prêt à vous rendre visite dans votre région.

J'ose croire que vous avez passé un bel été et que la santé est bonne. J'aimerais remercier M. Jean Botherel président du Club La Berceuse de Saint-Malo d'avoir organisé le pèlerinage annuel des aînés à la Sainte-Vierge qui a eu lieu le 12 août dernier. Quelque 200 personnes y ont assistés. Une visite à l'atelier de la Rivière-Rouge a été organisée et qui a été très intéressante et éducative. C'était vraiment beau de voir comment ces gens là sont bien organisés et consciencieux. Ils font du beau travail.

Comme vous pouvez le constater en lisant plus loin sur notre page, le 30 juin dernier, je fut élu président au sein du conseil exécutif de votre Fédération. J'aimerais souhaiter la bienvenue aux nouvelles personnes suivantes : Mme Isabelle Duval de Saint-Jean-Baptiste, Mme Eveline Carrière de Saint-Laurent, Édith Rondeau de Saint-Léon et sœur Léonne Dumesnil de Winnipeg. Bienvenue à bord.

Je vous ai représenté lors de l'ouverture officielle du Centre du Patrimoine le 25 septembre dernier. La FAFM reconnaît que le Centre du Patrimoine fait parti de nos acquis et que nous en sommes fier. Longue vie à notre Centre. Le 1er octobre a eu lieu l'inauguration de l'Année Internationale des personnes âgées au Palais législatif. Mme Dina Rondeau est la représentante officielle de la FAFM. Si vous avez des commentaires, ou si ce projet vous intéresse veuillez me contacter au 1-204-422-5755, ou Josée T. Desjardins, directrice générale au 235-0670.

Avant de terminer, je remercie infiniment Mesdames Dina Rondeau, Hélène Trudel et Augustine Abraham et Monsieur Adrien Leclerc pour votre dévouement envers votre Fédération. Non seulement vous occupiez une place spéciale au sein du conseil mais aussi auprès de notre coeur! Merci.

En terminant, j'aimerais féliciter, notre coordonnatrice qui occupera le poste de directrice générale au sein de notre Fédération. Bravo et bonne chance Josée pour les années futures avec les aîné(e)s.

Armand Guénette,
président de la FAFM

CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS FRANCO-MANITOBAINS INC. 1998-1999

Armand Guénette de Sainte-Anne,	président
Sr. Léonne Dumesnil de Winnipeg,	vice-présidente
Gertrude Gagné de Anola,	secrétaire/trésorière
Édith Rondeau de Saint-Léon,	conseillère
René Toupin de East Saint-Paul,	conseiller
Éveline Carrière de Saint-Laurent,	conseillère
Éliane Nadeau de La Broquerie,	conseillère
Gérard Tétrault de La Broquerie,	conseiller
Isabelle Barnabé Duval,	conseillère
Abbé Maurice Deniset-Bernier,	aumônier

Sous-comités	Responsable	Comité spéciaux	Responsable
Actions politiques	Armand Guénette	Personnel	Gertrude Gagné
Socioculturel	Éveline Carrière	Assurance-santé	Édith Rondeau
Échos	Éliane Nadeau	Levée de fonds	à confirmer
Statuts & Règlements	Gertrude Gagné		
Théâtre	Adrien Leclerc		
Conseil Consultatif	Gérard Tétrault		
Autofinancement	Lucien Guénette		

FÉLICITATIONS ET BONNE ANNÉE!!!

Félicitations à monsieur Léo Filion de Saint-Georges au Manitoba. Monsieur Filion s'est mérité le lauréat du Prix de mérite du Conseil manitobain sur le vieillissement pour son dévouement envers les aînés(e)s dans sa communauté.

Félicitations Léo!

QU'EST-CE QUE L'ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES?

En reconnaissance des contributions que les personnes âgées apportent à la société, l'Assemblée générale des Nations-Unies a déclaré que 1999 serait l'Année internationale des personnes âgées.

Notre thème pour cette année est «Le Manitoba, une société pour tous les âges».

Ensemble, nous ferons en sorte que le Manitoba soit une province pour tous les âges.

Pour obtenir d'autres renseignements sur l'Année internationale des personnes âgées, veuillez vous adresser à l'organisme suivant :

Direction générale des personnes âgées
155, rue Carlton, bureau 822
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone : 945-6565 à Winnipeg
Sans frais : 1-800-665-6565
Internet : www.gov.mb.ca/sd

VOULEZ VOUS DES VACANCES D'HIVER À PRIX RAISONNABLE?

La FAFM parraine encore cette hiver un voyage au Portugal accompagné de Éliane et Denis Nadeau. Départ le 24 janvier - retour le 21 février, pendront quatre semaines en appartement, une chambre à coucher, coté sud.

Prix à partir de Toronto 1699,00 $ P.P. en occupation double et 40,00 $ de taxe Portugaise. Ceci comprend transport aller retour Toronto/Faro et ainsi que transport à l'hôtel en plus des quatre semaines d'hébergement.

Pour plus de renseignement S.V.P. contacter :

Éliane Nadeau
C.P. 65
La Broquerie (Manitoba) R0A 0W0
Tél. : 204-424-5243

MERCI pour votre appui:
total de Clubs affiliés: 19,
total de membres individuels: 80.
En tout un total de 1 300.
MERCI! MERCI! MERCI!

Télé-horaire de la semaine du 5 au 11 octobre 1998



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h00 Pacha et les chats
6h30 Iris le gentil professeur
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h30 Lingo
12h00 Le Midi
12h30 Le Parc des braves
13h30 Marilyn
14h00 La Vraie Vie
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h30 Omertà - La loi du silence
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h50 La Politique fédérale
23h58 De bouche à oreille
1h30 Fin des émissions

Mardi

16h00 Les Histoires fantastiques d'Allen Strange
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Réseaux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h50 Découverte
➤ **0h50** Cinéma: **Violette et François**. *Fr. 1977. Comédie dramatique.*
2h55 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Les Aventures de la courte échelle
16h24 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Le Volcan tranquille
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
0h00 Les Nouvelles du sport
➤ **0h20** Vues d'ici: **La Fabrication du consentement II.** *1992. Documentaire*
1h40 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h50 Branché
➤ **0h20** Cinéma: **Angie.** *É.-U. 1994. Comédie dramatique.*
2h30 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Magie du miroir
16h24 0340
16h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Double étoile
19h00 Maman chérie
19h30 Kamikazes
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ **23h50** Cinéma: **Les Leçons de la vie.** *G.-B. 1994. Drame sentimental. Les dingeants d'un collège veulent remplacer leur professeur de langue par une personne moins conservatrice. Le vieux maître est ébranlé par son départ forcé. Il trouve néanmoins un certain réconfort dans l'admiration que lui voue un de ses jeunes élèves.*
1h55 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h01 Histoires de peluches
7h15 Corinne & Colin
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Souris des villes, souris des champs
8h00 La Bande à Dingo
8h30 Les 101 Dalmatiens
9h00 Couacs en vrac
9h30 Doug
10h00 Princesse Sissi
10h30 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Clan destin
12h00 Le Midi
➤ **12h30** Cinéma: **Lassie** . *É.-U. 1994. Drame d'aventure.*
14h30 Direction : Sud
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Ce soir
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey Molson à Radio-Canada
21h00 Le Téléjournal
21h29 Les Nouvelles du sport
➤ **21h50** Télé-suspense: **Péchés mortels** *É.-U.-Fr. 1995 Un détective britannique vient enquêter en France sur l'assassinat d'un collègue. La piste qu'il suit le mène chez une bourgeoise, dont les enfants semblent cacher un lourd secret. L'aîné d'entre eux ne s'est jamais remis de la mort de son jumeau, survenue dans des circonstances nébuleuses.*
➤ **23h50** Télé-Nuit:**La Ballade de Little Jo** *É.-U. 1993. Western. En 1860, une jeune femme est jetée à la rue par son père après avoir mis au monde l'enfant d'un amant de passage. En quittant sa ville, elle se déguisera en homme et parviendra à mystifier la population de la nouvelle ville où elle s'installera.*
2h00 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Monsieur Bonhomme
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Arthur
7h40 Fennec
8h00 Le Lutin maléfique
8h30 Quasimodo
9h00 Timon & Pumbaa
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Flip Flop
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second Regard
14h00 De bouche à oreille
15h30 Horizons
16h30 Branché
17h00 Émilie de la Nouvelle Lune
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La vie d'artiste
➤ **20h00** Les Beaux dimanches: **Nelly & Monsieur Arnaud**, *Fr.-It.-All. 1995. Drame.*
22h00 Le Téléjournal
22h30 Suspect numéro 1
23h29 Les Nouvelles du sport
➤ **23h50**Ciné-Club: **Collection Truffaut. L'Amour en fuite** *Fr. 1978. Comédie dramatique.*
1h25 Fin des émissions




TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicités
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
10h58 Le TVA, Édition du midi
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills, 90210
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent'Cadieux
19h00 Place Melrose
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Caméra choc
19h00 Le Retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA Sports
23h02 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 KM/H
19h00 Diva - en rappel
20h00 Yvon Deschamps : 30 ans d'humour, qu'ossa donne?
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ **19h00** Drôle de cinéma: **Le flic de Beverly Hills III** *Am. 1994. Comédie policière. Un inspecteur de police tente de mettre à jour les activités illégales d'un soi-disant philanthrope qui dirige un parc d'attractions.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Des crimes et des hommes
22h30 TVA sports
23h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicités
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Dodo déco
9h30 Les ailes de la mode
10h00 Cyber Club
11h00 Tournoi de quilles en équipes
12h00 Infopublicité
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
➤ **15h00** Ciné-Pop: **Les Aventures de Jack Burton.** *Am.1986. Drame fantastique. Deux casse-cou poursuivent des Orientaux qui ont enlevé deux jeunes femmes pour le compte d'un esprit malin vieux de 2000 ans.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ **17h30** Ciné-extra: **Coneheads.** *Am. 1993. Comédie fantastique. Échoué sur Terre, un couple d'extraterrestres dotés d'un crâne conique protubérant s'efforcent de vivre parmi les humains sans trop se faire remarquer.*
➤ **19h30** Ciné-extra: **Le Village des damnés.** *Am. 1995. Film de science-fiction. Suite à un phénomène mystérieux, les jeunes femmes d'un village donnent naissance à d'étranges enfants doués de pouvoirs télépathiques.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 TVA Sports
➤ **22h24** Ciné-lune: **La Créature du cimetière.** *Am. 1990. Drame d'horreur. Une créature maléfique décime les travailleurs engagés pour remettre en état une vieille filature.*
0h24 Info National Média
1h54 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicités
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
➤ **12h30** Ciné-Pop: **Christophe Colomb: La Découverte**. *Am. 1992. Drame historique. En naviguant vers l'ouest dans l'espoir de rejoindre les Indes, l'aventurier Christophe Colomb aborde les côtes de l'Amérique.*
➤ **15h00** Cinéma en famille: **Il était une fois... La princesse Bouton d'or.** *Am. 1987. Comédie fantaisiste. Un grand-père raconte à son petit-fils malade l'histoire d'une princesse qui est délivrée des griffes d'un prince infâme par son chevalier bien-aimé.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Fort Boyard
➤ **19h00** Ciné-dimanche: **Seulement toi.** *Am. 1994. Comédie sentimentale. Se croyant prédestinée à épouser un inconnu avec qui elle a parlé une fois au téléphone, une jeune femme s'envole pour l'Italie afin de le retrouver.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 TVA sports
22h21 Vins et fromages
22h51 Évangélisation 2000
23h21 Info National Média
0h51 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur: le dimanche 11 octobre à 10 h à la SRC

Messe célébrée a la cathédrale de Saint-Hyacinthe par Mgr François Lapierre, évêque.



TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Méditérranéo (L)
Olympica II (Ma)
Funambule (Me)
Les Belges du bout du monde (J)
Val D'Or / Percé (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Polémiques (L)
Kiosque (Ma)
Mise au point (Me)
Viva (J)
Parole d'expert (V)
9h00 Olympica II (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h30 Faut pas rêver (L)
L'Hebdo (Ma)
Temps présent (Me)
Savoir plus santé (J)
Corps à corps. (V)
10h30 Voilà Paris
11h00 Journal international de TV5
11h15 Zig zag café
12h00 Bouillon de culture (L)
Les grands fleuves (Ma)
Reflets (Me)
Ça se discute (J)
Faxculture (V)
12h55 Revue de presse canadienne
13h00 Courant d'art (Ma)
Espace francophone (Me)
Découverte (V)
13h15 Voix d'instrument (L)
13h30 À bon entendeur (L)
Les Belges du bout du monde (Ma)
Habitat traditionnel (Me)
Horizon francophone (V)
14h00 Le journal de France 3
14h25 Le journal du temps
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 D'un monde à l'autre
20h00 Les pieds sur l'herbe
20h30 L'Hebdo
21h30 Journal belge
22h00 Écran témoin
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Musiques au coeur
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Paris chic choc
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Des racines et des ailes
20h00 Musique, musiques
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h42 Journal du temps
23h45 D'un monde à l'autre
1h15 Les pieds sur l'herbe
1h45 Faxculture
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h30 Savoir plus santé
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 La marche du siècle
1h15 Musique, musiques
1h45 L'Hebdo
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Télécinéma
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Corps à corps.
19h30 Télécinéma
20h00 Orages d'été
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Envoyé spécial
1h45 Temps présent
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Les grands fleuves
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
22h45 Revue de presse canadienne
23h00 Le journal des arts et du spectacles
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Ça se discute
1h45 Outremers
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Alice
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Références
6h30 Vision d'Amérique
6h45 C'est à dire
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h30 Le petit journal
9h00 Funambule
9h30 Sport Africa
10h00 Y'a pas match
10h30 Horizons francophones
11h00 Journal de TV5
11h15 Voix d'instrument
11h30 Les Belges du bout du monde
12h00 Les arts et les autres
12h30 Magellan
13h05 Génies en herbes
13h30 Pas si bête que ça!
14h00 Journal de France 3
14h25 Le journal du temps
14h30 Outremers
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Vins et fromages
17h00 Thalassa
18h00 Journal de France 2
18h30 Québec Salue Brel
20h00 CinémaQuébec
20h30 Paris Chic Choc
21h00 Jazz Cabaret
21h30 Journal belge
22h00 *À communiquer*
23h15 Bouche à oreille
23h30 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Vivement dimanche
1h45 Vivement dimanche prochain
2h30 Bons baisers d'Amérique
3h00 Viva
3h45 Méditérranéo
4h15 Y'a pas match
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Pas si bête que ça
5h30 Cap aventure
6h00 Espace francophone
6h30 Rêve en Afrique
7h00 Habitat traditionnel
7h30 Bus et compagnie
8h30 Le petit journal
9h00 Musiques au coeur
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h15 Gourmandises
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h25 Le journal du temps
14h30 Comment faire?
15h00 Comment faire plus?
15h30 Paris Chic Choc
16h00 Journal suisse
16h30 Grands gourmands
17h00 Les grands fleuves
17h55 Bouche à oreilles
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h15 Journal des arts et du spectacles
19h30 Si j'ose écrire
20h30 *À communiquer*
20h45 Viva
21h30 Journal belge
22h00 Orages d'été
23h30 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Fiesta
1h45 *À communiquer*
3h00 Écran témoin
4h15 À bon entendeur
4h45 Journal de TV5




RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Euronews
5h30 RDI Express
8h30 Le point
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Le journal de France 2
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Quebecoise

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Quebecoise

Vendredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
Scully RDI (V)
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Quebecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Quebecoise

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Montréal cette semaine
5h30 Griffe
6h00 RDI express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montreal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Completement télé
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal cette semaine
15h00 Griffe
15h30 Correspondant
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France 2
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Trajectoires
21h30 Le point final
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le telejournal
23h30 Euronews
0h00 Le telejournal
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branche

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 La semaine verte
6h00 RDI express
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Enjeu plus
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Dossier
12h30 Branché
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Un canadien à Tokyo
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France
17h30 DeYalta à Berlin
18h00 Enjeu plus
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Courants du Pacifique
22h30 Correspondant
23h00 Le telejournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Scully RDI
1h00 Dossiers
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Le telejournal
3h30 Journal du siècle
4h00 Impact

DOLLAR CANADIEN

La condition du huard est stable

Les oiseaux migrateurs qui partiront vers le Sud cethiver doivent s'attendent à obtenir 65 ¢ américains pour leur dollar canadien.

Pascal DUBÉ

Après quelques semaines d'activitésfrénétiques, le dollar canadien semble s'être stabilisé à 65 ¢ américains. Avec la Réserve fédérale américaine qui a annoncé une baisse très légère des taux d'intérêt (1/4 de point), les investisseurs internationaux pourraient peut-être se tourner vers le dollar canadien pour investir leur argent, indique l'économiste Raymond Clément. Malgré cela, la valeur du huard ne devrait pas connaître de hausses significatives avant la reprise économique en Asie.

Les avis demeurent cependant partagés chez les économistes à savoir si le dollar canadien devrait prendre ou perdre de la valeur au cours des prochains mois. Ils s'entendent généralement pour dire que les derniers mois ont déterminé que le Canada doit faire des efforts pour diversifier son économie et investir dans la formation de la main-d'œuvre.

«Il est extrêmement difficile de prévoir ce qui va arriver au cours des prochaines semaines par rapport au dollar canadien, affirme l'analyste Raymond Lafond. L'effondrement des marchés asiatiques et russe a créé une ruée vers la monnaie américaine qui a gagné de la force par rapport à toutes les autres monnaies. Mais en ce qui a trait à la valeur du dollar canadien, à mon avis, il a autant de chances de monter que de descendre. Je ne voudrais pas avoir à conseiller une personne sur les investissements qu'elle devrait faire!»

«Dans le monde actuel, il faut s'attendre à n'importe quoi, ajoute le chargé de cours d'économie au Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Clément. Il y a un an et demi, le système financier asiatique semblait stable. Avec la Réserve américaine qui abaisse son taux d'intérêt, ça donne un signe que l'économie américaine est moins forte qu'elle ne le paraît. Il faut aussi comprendre que la croissance économique dure depuis cinq ou six ans déjà, ce qui est bon. Il fallait s'attendre à un ralentissement.»

Contrairement à ce que déclarait le secrétaire d'État à la diversification de l'économie de l'Ouest, Ronald Duhamel, lors d'une conférence prononcée devant le Canadian Club le 25 septembre, Raymond Lafond ne croit pas que le Canada soit «très bien positionné» pour faire face aux besoins de l'avenir.

«Il faut faire plus d'efforts pour diversifier l'économie du pays, particulièrement dans l'Ouest où l'on compte encore beaucoup sur les exploitations des matières premières, mentionne Raymond Lafond. On n'a qu'à regarder les prix très bas offerts pour les ressources comme les céréales, le porc et le pétrole pour se rendre compte qu'il faut chercher ailleurs. Il faut regarder à long terme et investir dans la formation d'une main-d'œuvre qualifiée.»

«Il faut également penser à la main-d'œuvre qui est actuellement sur le marché du travail, renchérit Raymond Clément. Il faudra permettre à ces gens de renouveler leurs connaissances. La technologie a donné plus d'occasions d'affaires à nos industries, mais nous devons poursuivre notre travail pour être toujours à l'avant-garde. Et il ne faut pas oublier d'investir dans d'autres secteurs comme la santé, les systèmes de transport qui déplacent nos matières premières, les régimes de pensions, etc.»



Archives La Liberté

Selon Raymond Lafond, le phénomène de spéculation ne fait que commencé autour du dollar canadien.

À court terme cependant, rien n'indique que le dollar canadien va reprendre de la valeur au cours des prochains mois. L'intervention effectuée par la Banque du Canada, qui a augmenté son taux d'escompte le 28 août, semble avoir eu une certaine efficacité puisque le huard s'est stabilisé à 65 ¢ américains. Mais la baisse des taux d'intérêts américains pourrait maintenant avoir des conséquences au pays.

«Si la Banque du Canada suit l'exemple de la Réserve américaine et diminue son taux d'escompte, les spéculations entourant la valeur du huard recommenceront, prévoit Raymond Lafond.»

«Les économistes révisent actuellement leurs prévisions pour la fin de 1998 et le début de 1999, ajoute Raymond Clément. Les problèmes des marchés asiatiques ne semblent pas se résorber. Ça semble être un problème structurel profond et ce n'est pas de bonne augure pour les exportations de bois et de nickel du Canada vers ces pays. Heureusement, au Manitoba, notre secteur manufacturier a soutenu notre économie.»

La voix des affaires

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

Prairie Computers

De nos jours, l'informatique est un instrument dont aucun bureau ne pourrait se passer. Mais choisir le bon matériel n'est pas si facile! Quel type d'ordinateurs et quels logiciels répondront à nos besoins? Devons-nous mettre en place un système de réseau interne? Comment prévoir les besoins de notre environnement de travail dans l'avenir?

Propriétaire de Prairie Computers, Anne-Marie Lussier dirige une équipe d'experts qui savent trouver les bonnes réponses à ces questions. Prairie Computers analyse les besoins de ses clients, propose des recommandations, fait l'achat du matériel nécessaire et s'occupe des installations ainsi que de la formation du personnel.



«Avec notre programme Clés en mains, précise Anne-Marie Lussier, nos clients nous font part de leurs besoins et nous faisons le reste! Et nous avons des contrats de service qui ont du bon sens: les clients ne paient que pour le service rendu.»

Fondé en 1985, Prairie Computers emploie 17 personnes et compte près de 2 000 clients répartis partout au Manitoba. Des bureaux de professionnels ou de services, des écoles, de nombreux commerces et organismes font partie de sa clientèle, dont le CDEM.

Prairie Computers a également bénéficié des services du CDEM: «Ils m'ont aidé à développer mon plan stratégique pour les prochaines années et mise en contact avec d'autres ressources qui nous ont été très utiles», explique Anne-Marie Lussier.

«Dans mon domaine, précise-t-elle, la qualité du service à la clientèle compte pour beaucoup, et il faut aussi que le personnel reste à la fine pointe des nouvelles tendances en informatique. Juste former mon personnel me coûte 10 000 $ par an par personne!»

Des clients de tous genres

Le groupe Investors, la Great West Life et la Ville de Winnipeg comptent parmi les clients de Prairie Computers, qui dessert aussi de nombreux organismes francophones, tels le CDEM, le Collège universitaire de Saint-Boniface, la Division scolaire franco-manitobaine et ses écoles, la Société franco-manitobaine, et le Centre culturel franco-manitobain. L'Université du Manitoba, l'Université de Winnipeg, le collège communautaire Red River et le collège communautaire Keewatin font aussi appel aux services de Prairie Computers.

Clés en mains

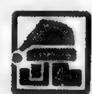
«Je n'avais même jamais ouvert un ordinateur avant de fonder Prairie Computers! Je calcule que c'est comme si j'avais appris à parler le chinois!», lance Anne-Marie Lussier. Trouver son chemin dans la jungle du matériel informatique, c'est souvent toute une aventure! Voilà sans doute pourquoi le service à la clientèle est si important pour Anne-Marie Lussier: ses clients ne doivent pas avoir à s'inquiéter. Après tout, l'informatique n'a pas à être du chinois pour tout le monde!

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES FRANCOPHONES: ON S'EN OCCUPE!

Notre personnel, nos programmes, nos outils sont au service des entreprises :
Service de client fantôme - gestion du Programme d'aide aux entreprises - conseils et appuis techniques en préparation de plans d'affaires et de marketing - organisation de groupes témoins - développement des secteurs de la valeur ajoutée (agro-alimentaire), du tourisme et de l'info-technologie.

Nos municipalités membres sont: Saint-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Winnipeg, Sainte-Anne-des-Chênes, La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys, M,R. Saint-Laurent, M.R. Ritchot, M.R. De Salaberry, M. R. Montcalm.

Un seul numéro de téléphone : (204) 925-2320, sans frais: 1 800 990-2332 télécopieur : (204) 237-4618
courrier électronique: cdem@man.net
390, boulevard Provencher, unité K, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

 Festival du Voyageur

ADJOINT(E) AUX AFFAIRES FINANCIÈRES

Le Festival du Voyageur Inc. est à la recherche d'une personne au 2e ou 3e niveau du CMA ou l'équivalent, ayant 2 années d'expérience de travail. Une bonne connaissance de ACCPAC et d'autres logiciels financiers serait un atout. Les candidats doivent démontrer leur autonomie, leur initiative, leur bon jugement ainsi que leur capacité de travailler en équipe.

La personne choisit sera responsable des comptes payables et des comptes recevables, du contrôle des inventaires, de la paye, de l'assurance groupe, de la préparation des rapports financiers préliminaires, ainsi que d'autres tâches de la comptabilité.

Entrée en fonction: aussitôt que possible

Faites parvenir sous pli confidentiel votre curriculum vitae **avant le 9 octobre 1998** au:

Directeur général
Festival du Voyageur
768, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2C4

Le Festival du Voyageur Inc. est l'organisme responsable de la célébration annuelle du festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs d'antan tout en appréciant les couleurs contemporaines de la culture francophone.



et le



- **Tu as toujours voulu faire carrière dans les soins de santé mais les circonstances ne te l'ont pas permis?**
- **Tu es sans emploi ou tu souhaiterais te diriger vers une nouvelle carrière, un emploi valorisant?**

Le Centre Taché/Foyer Valade ont besoin de toi!

Le Centre Taché/Foyer Valade sont des centres de soins de longue durée offrant des services aux personnes âgées, malades et aux jeunes personnes handicapées.

En conjonction avec le Collège universitaire de Saint-Boniface, le Centre Taché/Foyer Valade ont développé un programme qui te permettra de travailler auprès des résidents tout en suivant le cours pour l'obtention du certificat d'**Aide en soins de santé**.

Pour plus d'information contacter:

Stella Archambault
Coordonnatrice à la dotation
Centre Taché
233-2817, poste 214

Liliane Prairie
Coordonnatrice-développement du personnel
Foyer Valade
254-3332

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature par écrit avant le 19 octobre 1998 au:

Centre Taché
Attention: Stella Archambault, Ressources humaines
185, rue Despins
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2B3

Foyer Valade
Ressources humaines
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba)
R2M 5M4

OFFRE D'EMPLOI

LA COMMISSION NATIONALE DES PARENTS FRANCOPHONES (CNPF)

est à la recherche d'une personne visionnaire et dynamique
pour combler le poste de

DIRECTION GÉNÉRALE

Sous la responsabilité du Conseil d'administration, le (la) titulaire est responsable de

- la mise en oeuvre du plan stratégique et du processus décisionnel de l'organisme;
- la liaison avec les organismes membres, les partenaires nationaux et les médias.
- l'obtention du financement, l'administration du budget et la gestion des finances.
- la gestion du personnel conformément aux politiques générales

Le (la) titulaire doit posséder une formation universitaire, de préférence en éducation, en administration ou en sciences sociales, ainsi que d'excellentes compétences et expériences dans les domaines suivants

- l'administration, la planification et l'organisation.
- la situation des minorités francophones et, en particulier, celle des parents.
- le fonctionnement de l'appareil gouvernemental et des systèmes d'éducation au Canada.
- le travail en équipe avec un conseil d'administration et un personnel.
- la langue française parlée et écrite, ainsi que la langue anglaise

Lieu de travail: Saint-Boniface au Manitoba

Entrée en fonction: le 1er décembre 1998 ou avant

Salaire: selon l'échelle de salaire en vigueur

Les personnes interessées à ce poste doivent faire parvenir leur demande d'emploi **avant le 16 octobre 1998** à

Madame Johanne Lacelle, présidente
Commission nationale des parents francophones
201-200, rue Goulet
Winnipeg (Manitoba) R2H 0R8

L'Archidiocèse de Saint-Boniface

est à la recherche

d'un.e coordonnateur (trice) pour
le MINISTÈRE JEUNESSE

La tâche principale reliée à ce poste est l'appui et la formation des personnes impliquées avec les jeunes dans les paroisses.

Compétences requises:

- expérience ou formation dans l'animation de groupes de jeunes;
- compréhension des besoins des jeunes;
- sens d'appartenance à l'Église et une conviction inébranlable de la place des jeunes dans l'Église;
- bonne maîtrise du français écrit et parlé;
- dons de leadership et de communication;
- bon sens d'organisation et d'initiative;
- capacité de travailler en équipe aussi bien qu'indépendamment.

Comme le poste en question comprend des déplacements vers les paroisses de l'Archidiocèse, il est souhaitable que le/la candidat(e) ait son propre véhicule. Le kilométrage des déplacements occasionnés pour le poste sera remboursé.

Salaire à négocier.
Poste à temps partiel (approx. 20 heures par semaine).
Entrée en vigueur: mi-octobre 1998

Si le poste décrit ci-dessus vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 14 octobre 1998** à:

Michèle Sala Pastora
Centre de pastorale
622, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2B4

Spécialistes de la qualité de l'eau

Unité de la qualité de l'eau

Administration du rétablissement agricole des Prairies

Edmonton (Alberta) (1 poste permanent à temps plein) et Saskatoon (Saskatchewan) (1 poste d'une durée de deux ans à temps plein)

Postes offerts aux personnes résidant à l'ouest du lac Supérieur et au sud du 60e parallèle.

Nous acceptons des candidatures à des postes de spécialistes de la qualité de l'eau au sein de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), direction générale d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada. Il s'agit d'un poste permanent à Edmonton (Alberta) et d'un poste temporaire de deux ans à Saskatoon (Saskatchewan). Vous fournirez de l'information, des conseils et des solutions au personnel de l'ARAP de la région, du district et d'ailleurs ainsi qu'à des clients de l'extérieur, en plus d'établir et de maintenir des liens avec les agences gouvernementales et les éléments du secteur privé qui se penchent sur des questions liées à la qualité de l'eau dans les régions rurales. De plus, vous ferez ressortir l'importance de l'évaluation de la qualité de l'eau dans les régions rurales et proposerez des solutions aux problèmes de gestion de l'eau dans ces régions. La planification, la coordination et la mise en application d'études en recherches appliquées dans le but de régler les problèmes de qualité de l'eau liés au secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire figureront également parmi vos nombreux défis. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **46 012 $** et **55 493 $**.

Vous possédez un diplôme décerné par une université reconnue avec spécialisation en biologie, en chimie, en agriculture ou dans un autre domaine scientifique pertinent. L'expérience dans la réalisation d'études sur la qualité de l'eau est requise. La préférence pourrait être accordée aux personnes ayant une connaissance pratique des questions touchant la qualité de l'eau et se rapportant au secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. Vous devez consentir à voyager et détenir un permis de conduire valide ou avoir la capacité personnelle de vous déplacer normalement associée au fait de détenir un permis de conduire valide.

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Si l'un de ces postes (ou les deux) vous intéresse, veuillez acheminer votre curriculum vitæ d'ici le **19 octobre 1998**, en indiquant clairement votre scolarité et votre expérience ainsi qu'en mentionnant votre citoyenneté et le numéro de référence **AGR8879CR75(W6F) pour le poste à Edmonton et AGR9999HO22(W6F) pour celui à Saskatoon,** à la **Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, pièce 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Télécopieur : (403) 495-2098; courriel : pscedm@psc-cfp.gc.ca** Pour postuler par voie électronique, visitez notre site Internet à : **http://www.psc-cfp.gc.ca/jobs/htm**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.



Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Canada

La Division scolaire du Cheval Blanc n° 20

est à la recherche de professeurs pour le poste suivant:

INSTITUT COLLÉGIAL SAINT-PAUL
Enseignant(e) à temps partiel
75 % (poste temporaire)
entrée en fonction immédiate

Situé à 30 km à l'ouest de Winnipeg sur la route Transcanadienne.

Les matières à enseigner sont: le français 7e et 8e, mathématiques 7e, sciences de la nature 7e, l'informatique 7e dans le programme d'immersion.

L'Institut collégial Saint-Paul est une école à double voies offrant un programme complet en anglais et en immersion française de la 7e année au secondaire 4.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de la langue française et pouvoir s'exprimer avec aisance.

Veuillez faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae et trois références, à l'adresse suivante:

Madame Shannon Dutson, directrice
Insitut Collégial Saint-Paul
C.P. 70
Élie (Manitoba)
R0H 0H0
Téléphone: (204) 353-2084 Télécopieur: (204) 353-2624

Date limite de réception: 6 octobre 1998



Correctional Service Canada **Service conrrectionnel Canada**

Psychologue et aides-psychologues

Service correctionnel du Canada

Stony Mountain Institution, à Stony Mountain, au Manitoba • Anglais

Poste offert pour les résidants de Winnipeg et des régions environnantes

Expérience : de l'expérience en évaluation psychologique et en services psychologiques cliniques/counseling. La préférence sera accordée aux personnes ayant de l'expérience dans un milieu correctionnel.

Formation :

PS-02 : minimuin d'une maîtrise en psychologie clinique ou dans un autre domaine de spécialité pertinente pour le poste.
PS-03 : doctorat en psychologie clinique ou dans un autre domaine de spécialité pertinente pour le poste; adhésion éventuelle à la Psychological Association of Manitoba, dans la province du Manitoba.

Fonctions : évaluer les détenus, établir des programmes de traitement, fournir des services individuels et des thérapies de groupe, intervenir en cas de crise.

Salaire :

PS-02 : 40 419 $ à 51 157 $ par année (en révision) + 480 $ PFA par année
PS-03 : 47 512 $ à 57 787 $ par année (en révision) + 480 $ PFA par année
Le SCC offre aussi un ensemble généreux d'avantages sociaux à ses employés.

Contrats d'une durée de six mois à trois ans. Postes permanents s'ils deviennent disponibles.

La préférence sera accordée aux citoyens canadiens.

Avant d'être embauchées, les personnes doivent obtenir une habilitation de sécurité de niveau élevé.

Prière de remettre votre formulaire de demande d'emploi du gouvernement fédéral, votre curriculum vitae et une lettre de présentation faisant état de votre formation et de votre expérience, **au plus tard le 5 octobre 1998**. Notre liste d'admissibilité pourra servir pour remplir des postes semblables. Les demandes doivent être envoyées à l'attention de **Corrie Wozney, Service du personnel, Établissement de Stony Mountain Institution, C.P. 4500, Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8. Télécopieur : (204) 344-5482.**

Nous contacterons seulement les personnes qui rencontrent les exigences du poste. Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi.

Canada

Poste à temps partiel, commençant au mois d'octobre

La personne choisie doit avoir une certaine maturité, être honnête et compatissante et aimer travailler avec des gens ayant des besoins personnels spéciaux. Elle pourrait aussi s'intéresser aux cosmétiques et avoir du flair pour les cheveux; cela serait considéré un atout. La personne doit être bilingue (français et anglais).

Prière d'envoyer un curriculum vitae, accompagné du nom de personnes de référence, à :

EVELYN'S WIG
SALES AND SERVICE
C. P. 37
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : 878-2351
et demander Evelyn.

SOCIETÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

La Société canadienne d'hypothèques et de logement est un organisme déterminé à fournir à la population canadienne un vaste choix de logements de qualité, à prix abordable.

SOUSCRIPTEUR(TRICE)S RÉSIDENTIEL(LE)S BILINGUES

En poste à Calgary, au sein d'un environnement informatisé, vous assurerez, dans les deux langues officielles, l'administration efficace de l'assurance hypothécaire de prêts pour des maisons individuelles. Partenaire de prêteurs agréés, vous prendrez connaissance de leurs objectifs d'affaires et verrez à les atteindre, en plus de diagnostiquer les facteurs de risque.

Idéalement, vous possédez un diplôme universitaire dans un domaine pertinent jumelé à une expérience en souscription d'assurance-prêt hypothécaire, en législation des propriétés immobilières de même qu'en gestion du risque et(ou) en services bancaires aux particuliers. Une combinaison équivalente de formation et d'expérience sera aussi considérée. Enfin, vous avez d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en plus de montrer de la facilité à établir des relations avec les membres de l'industrie de la construction.

Seule la candidature de personnes parfaitement bilingues sera considérée; les connaissances linguistiques seront évaluées à l'aide de tests.

Si ce poste vous intéresse, veuillez acheminer votre curriculum vitæ au plus tard le **16 octobre 1998** au : **Service des ressources humaines, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 708, 11e Avenue S.-O., pièce 700, Calgary (Alberta) T2P 2N8. Télécopieur : (403) 515-2908.**

À titre d'employeur valorisant la diversité, la SCHL invite les membres des groupes désignés suivants à poser leur candidature : personnes handicapées, Autochtones, membres de minorités visibles et femmes.

SCHL CMHC
Canada

Nous remercions tou(te)s les candidat(e)s de leur intérêt; toutefois nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE - AY3

Développement rural Manitoba, Commission municipale, Winnipeg (Manitoba) N° de concours : 139816. Échelle de salaire : de 27 499 $ à 31 452 $ par an. Date de clôture : le 14 octobre 1998.

Qualités requises : Plusieurs années d'expérience comme secrétaire, de préférence dans le domaine juridique. Doit répondre aux normes de dactylographie de 55 mots et doit savoir utiliser un transcripteur. L'aptitude à se servir du logiciel WordPerfect 6.1 sur Windows, Word sur Windows, et de Paradox est essentielle. Doit pouvoir bien communiquer oralement et par écrit en français comme en anglais et avoir une bonne connaissance de l'orthographe et de la grammaire. Doit pouvoir travailler sous pression et respecter des échéances strictes. Aptitude pour les relations interpersonnelles. Devra occasionnellement se déplacer à l'intérieur du Manitoba et doit être titulaire d'un permis de conduire valide.

Fonctions : La personne titulaire effectue des travaux de bureau et de secrétariat. Elle ouvre et prépare des dossiers sur tous les appels et demandes présentés à la Commission, dresse également les factures pour le recouvrement des droits. Elle dactylographie la correspondance, les ordres du jour, les ordonnances de la Commission, les procès-verbaux et des documents connexes à partir de notes rédigées à la main et de textes lus au dictaphone. Elle agit comme réceptionniste et comme secrétaire adjointe pour les audiences de la Commission.

Une liste d'admissibilité sera établie pour une période de six mois.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de recrutement.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Développement rural Manitoba
Gestion des ressources humaines
800, avenue Portage, bureau 600
Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4
Télécopieur. : (204) 945-3769

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



OFFRE D'EMPLOI

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC), un organisme voué à la promotion et à l'épanouissement des intérêts de la propulation francophone de la Saskatchewan et sa gouverne, est à la recherche d'une personne pour combler le poste de:

DIRECTION GÉNÉRALE

Les responsabilités:
Sous l'autorité de la présidence, le (la) titulaire du poste sera responsable d'initier, de planifier et de coordonner les programmes et les projets de l'organisme selon les orientations du conseil d'administration et du comité exécutif. Il ou elle sera chargé(e) de gérer et d'évaluer le personnel ainsi que les ressources financières de l'Association et de veiller au fonctionnement quotidien du bureau. Le (la) titulaire sera responsable d'établir et de maintenir des liens avec les autorités gouvernementales et les organismes fransaskois de la province.

Les exigences:
La personne occupant ce poste possédera une bonne connaisance de l'infrastructure communautaire et de la réalité fransaskoise et de celle des francophones en milieu minoritaire. Elle possédera une solide expérience en gestion des ressources humaines et financières et une bonne capacité de transiger avec les instances gouvernementales et para-gouvernementales.

Le salaire:
Le salaire et les avantages sociaux seront en fonction du niveau d'expertise, d'expérience et de formation du ou de la candidat(e).

Lieu de travail:
Regina avec déplacements en province et à l'extérieur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 octobre 1998 au:

Comité de sélection:
3850, rue Hillsdale, bureau 220
Regina (Saskatchewan)
S4P 7J5
Courriel: acfc@cwest.com
Site Internet: http://www.dicwest.com/~acfc
Téléphone: (306) 569-1912
Télécopieur: (306) 781-7916

BANQUE CIBC

AFFICHAGE DE POSTE

Nous sommes présentement à la recherche d'un candidat.e préférablement bilingue, pour combler le poste de**REPRÉSENTANT.E SERVICE À LA CLIENTÈLE.**

L'objet de ce poste est de traiter des opérations bancaires de manière rapide, efficace et courtoise. La connaissance des produits bancaires facilitera le travail du candidat.e de promouvoir activement les produits et services de la Banque CIBC en faisant des références.

Le succès au travail est basé sur le niveau de service ainsi que la satisfaction qu'il ou elle offrira à ses clients.

Une bonne habilité de communication et de négociation lui permettra d'effectuer son travail efficacement.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à l'attention de:

CIBC
119, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 3B8

Attention: J. Hangle

La CIBC pratique l'équité en matière d'emploi et traite ses employés selon ses mérites et sa performance.

AVIS PUBLIC
LUTTE CONTRE LA MALADIE HOLLANDAISE DE L'ORME
VILLE DE WINNIPEG

Avis est donné par la présente que le programme d'inspection des ormes en vue de repérer les arbres atteints de la maladie hollandaise de l'orme est terminé pour cette année. Ces inspections se poursuivront en juin de l'année prochaine.

Avis est également donné que la Direction des forêts de la Ville de Winnipeg entreprendra prochainement l'abattage des ormes sur les terrains privés, selon le besoin. Le personnel ou les agents de la Ville devront entrer dans les propriétés privées pour effectuer ces travaux. La Ville est autorisée à pénétrer à l'intérieur de ces terrains par la *Loi sur la thyllose parasitaire de l'orme* et les règlements qui s'y rapportent.

La Ville de Winnipeg s'efforce de réduire la propagation de la maladie hollandaise de l'orme dans les limites de son territoire. Ce programme continu comprend l'enlèvement des ormes morts, dépérissants ou infectés, tant sur les propriétés publiques que privées, tout au long de l'année. L'enlèvement de ces arbres est prescrit par des ententes conclues avec la province du Manitoba, et prévu à la *Loi sur la thyllose parasitaire de l'orme* et aux règlements qui s'y rapportent.

Les arbres infectés seront enlevés gratuitement dès qu'ils auront été repérés, ou le plus tôt possible. Les arbres visés seront désignés par un ruban adhésif ou de la peinture rouge, ou identifiés par les équipes chargées de l'enlèvement au cours des travaux.

Pour obtenir plus de renseignements ou prendre des dispositions spéciales, veuillez communiquer avec la Direction des forêts au 986-2003, ou écrire à la Ville de Winnipeg, Direction des forêts, 401, avenue Pandora Ouest, Winnipeg (Manitoba) R2C 1M7.

On rappelle aux résidents que l'entreposage du bois d'orme de chauffage est défendu aux termes de la Loi, que l'automne est la saison favorable à la vaporisation d'insecticides sur la base des ormes pour détruire l'insecte porteur de la maladie de l'orme et à l'application du produit *Tanglefoot*® pour détruire la chenille arpenteuse et le scolyte de l'orme, et que l'automne et l'hiver sont les saisons propices à l'élagage des ormes. Pour plus de renseignements, appelez le Centre d'information sur les arbres au 986-3456.

Nous remercions les citoyens d'avance pour leur bonne collaboration à cet égard.

Jim Thomson
Directeur des Travaux publics



DÉCLARATION

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
PROVINCE DU MANITOBA

Suite à l'adjonction d'un nouveau quartier, avis est donné par la présente que jusqu'à 14 heures, le 7 octobre 1998 au bureau suivant:
Madame Chantal Badiou
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
485, chemin Dawson, Case postale 204
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

agente officielle recevra les candidatures pour le poste de membre de représentant(e) régional(e) du:

QUARTIER LAURIER - un poste

Pour un terme de quatre (4) ans dans l'autorité locale sus-mentionnée.

Tout déclaration de candidature doit être faite par écrit et porter la signature d'au moins 25 électeurs et électrices ou 1% de l'électorat du quartier (en prenant le nombre le moins élevé des deux). Chaque déclaration doit être accompagnée du consentement écrit du candidat et de la déclaration des qualités requises dûment signée et assermentée.

Les «déclarations de candidatures» qui ne sont pas accompagnées des documents requis ou qui ne sont pas déposées selon les règles seront rejetées.

Il est possible d'obtenir, sur demande, des formules de déclaration de candidature en s'adressant aux bureaux suivants:

Division scolaire franco-manitobaine n° 49
485, chemin Dawson, Case postale 204
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Téléphone: (204) 878-9399 • Télécopieur: (204) 878-9407
Ou
Comité régional Ouest
Institut collégial Notre-Dame
Case postale 250
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) R0G 1M0
Téléphone: (204) 248-2132 • Télécopieur: (204) 248-2568

Fait à LORETTE dans la Province du Manitoba ce 23e jour de septembre 1998, L'AUTORITÉ LOCALE DE LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N° 49

Raymond Bédard
Directeur du scrutin
Téléphone (204) 878-9399 • Télécopieur: (204) 878-9407

La Division scolaire Transcona-Springfield n° 12

est à la recherche d'un(e)
secrétaire
pour une école d'immersion française de niveaux 5 à 8.

Ce poste est à demi-temps en matinée, 10 mois par année et le salaire est 867 $ mensuellement.

Le poste débute immédiatement.

Compétences requises:

- être bilingue;
- taper 60 mots à la minute en traitement de texte;
- posséder d'excellentes habiletés de communication et d'étiquette au téléphone;
- bien connaître les procédures générales du fonctionnement d'un bureau;
- démontrer une bonne connaissance et habileté en programmes informatisés, tels que Windows 95, Microsoft Word pour Windows, Works, Excel, Publisher, la connaissance de TREVLAC, ACCESS 8JOR SDS administratif serait un atout.

Toute demande est la bienvenue, cependant seulement les candidats choisis pour une entrevue seront contactés.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae **d'ici le jeudi 8 octobre** à l'adresse suivante:

CLERK - ERP
Division scolaire
Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4
Télécopieur: 224-2783

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $



Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

PRÉCEPTRICE qualifiée, certifiée, bilingue (français/anglais) offre des leçons particulières pour enfants et adultes. Tarifs entre 12 $ et 25 $ de l'heure. Veuillez composer le 237-9890.
488-

COURS DE GUITARE pour tous les âges. Pour plus de renseignements, svp m'appeler au 779-8596. Patrick Lussier.
505-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.C.
515-

SESSION DE RENSEIGNEMENTS GRATUITE le 17 octobre à 11 h, au Collège universitaire de Saint-Boniface, salle 2174. Vous voulez améliorer vos relations personnelles et professionnelles?. Cours: Devenir confiant(e) et assuré(e). Réservation: composez le 233-7600.
516-

CHIEN PERDU: Autour de promenade Enfield et chemin St. Mary's. Labrador noir, quatre ans, nommé «Sam». Appelez Denise au 231-1749. Récompense.
518-

RECHERCHE

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE d'une bonne d'enfant qui habiterait chez nous, permanente à temps plein pour nos trois jeunes enfants. 7,50 $/heure pension 250 $ par mois. Appelez Louise au 284-8794.
517-

À VENDRE

MAISON À SAINTE-ANNE: vente privée, baie tranquille, 1 220 pi², 5 chambres à coucher, garage double, air climatisé central, aspirateur central, «sunken living room», plafond cathédrale, 2 foyers au gaz, lot en forme de tarte. 104 900 $. Porte ouverte tous les dimanche de 13 h à 16 h. (204) 422-8308.
502-

À VENDRE: 2 lots d'enterrement un près de l'autre à vendre chez Green Acres Memorial Garden, dans la section catholique. 1 000 $. Tél.: 889-3740.
506-

À VENDRE: Robot culinaire Cusiner avec fonctions multiples en très bon état. 140 $. Ensemble de golf et «cart», 11 morceaux, «Powerbuilt» et balle 1 $ la douzaine en bon état. 135 $. Téléphonez au 257-5427.
507-

À VENDRE: Orgue Yamaha modèle B-55 avec banc et feuillets d'instructions. Valeur: 2 300 $, vendrais à 475 $. Tél.: 897-8188.
509-

MAISON À VENDRE: 2 chambres à coucher. Rue Morier. Disponible immédiatement. 237-6820.
520-

À VENDRE: Saint-Boniface. Triplex rénové, 2 grands appartements de 3 chambres à coucher et un petit appartement de 1 chambre à coucher. Grand garage, très bien pour propriétaire qui veut que les locataires payent son hypothèque. Aussi un Quadruplex complètement loué. Près de l'hôpital. «Money maker». **Saint-Vital.** «Custombuilt» bungalow de neuf ans. 1 373 pi² situé à l'est de Des Meurons. Quartier tranquille. Bien privé, garage double, grand patio. Appelez Alice Arnal au 475-9130. Sutton Group KRE.
522-

À LOUER OU VENDRE: Bâtiment de 8 000 pi², situé à Saint-Jean-Baptiste, 35 minutes au sud de Saint-Norbert. 5 000 pi² espace ouvert (plancher de bois) et 3 000 pi² bureaux modernes et luxueux, idéal pour partager avec autres locataires, à plein temps ou par jour. Information téléphone/télécopieur: (204) 758-3512. Société de développement communautaire de Montcalm, C.P. 324, Saint-Jean-Baptiste (Manitoba) R0G 2B0.
523-

À LOUER

À LOUER: Appartement meublé, 2 chambres, balcon, près de l'école Guyot, 650 $ par mois. stationnement et services compris. Non fumeur, libre le 12 octobre pour 6 mois. 255-2390.
508-

À LOUER: 2 appartements. 1- Une chambre à coucher, 385 $/mois. 2- Garçonnière sur la rue Desautels, 300 $/mois. comprend chauffage, eau, électricité et stationnement. Contactez Louis au 233-4484 ou 254-8557.
510-

À LOUER: Norwood Flats. Appartement d'une chambre à coucher, très propre, buanderie, stationnement, idéal pour une personne, non-fumeur, disponible le 1er novembre, 370 $ par mois, comprend tous les services. 237-3825 ou 233-3221.
514-

À LOUER: Lorette, 2 chambres à coucher, réfrigérateur, poêle, lave-vaisselle, broyeur, buanderie, balcon, stationnement, entrée de sécurité. Georges au 987-2104.
519-

À LOUER: Chambre au Parc Windsor. 300 $ par mois, stationnement. Meublé disponible. Libre le 1er octobre. 231-8126.
521-

Nécrologie



Henri Louis Sabourin

Henri est décédé le 13 août 1998, à l'âge de 67 ans.

Homme déterminé, patient et courageux. Homme d'affaires, il a servi sa communauté avec honnêteté et dévouement jusqu'à sa retraite en 1992.

Oui, bonheur et fidélité me poursuivent tous les jours de ma vie, et je reviendrai à la maison du Seigneur pour de longs jours. Psaume 23.

Sa femme Joan, ses enfants Michael (Joanne Sullivan), Janet (Claude Gatin), Charles (Susan Roy), et ses chers petits-enfants: Mellisa et Brian, Danielle et Natalie, Spencer et Alexandra tiennent à remercier les amis, familles et tous ceux qui ont contribué à une si belle messe priante pour célébrer la vie d'Henri. Les funérailles eurent lieu le 17 août 1998 à la Cathédrale de Saint-Boniface, présidé par l'abbé Léo Couture, soliste, son neveux de Toronto, Claude Soulodre.

Inhumation privée a suivi.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.T.M.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.

Coût des nécrologies

30 ¢ par mot sans traduction;
35 ¢ par mot avec traduction;
Photo: 15 $

Coût des Prières au Sacré-Cœur

Sans photo: 22,47 $
Avec photo: 37,45 $

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Chronique RELIGIEUSE



Réal Lévêque
Prêtre

Le calendrier de l'an 2000

Au mois de juin dernier fut dévoilé à Rome le calendrier tant attendu, celui des activités nombreuses dans la Ville Éternelle pour marquer l'An 2000, l'anniversaire de la naissance du Christ. Il va sans dire que c'est un calendrier étoffé abondamment et même essoufflant pour les touristes qui veulent se rendre à Rome en cette année. Le Cardinal Roger Etchegaray, qui en est le Président du Comité central aidé de Mgr Crescenzio Sepe, comme Secrétaire du même comité ont donc apporté des lumières sur le calendrier.

D'abord le calendrier constitue l'instrument indispensable pour entrer dans l'esprit du Grand Jubilé et pour se préparer de façon adéquate à le vivre avec foi. D'abord quelqu'en fut l'historique du calendrier de l'An 2000. Un premier projet, élaboré par des experts, fut envoyé en juillet 1997 aux dicastères de la Curie Romaine qui firent parvenir des suggestions utiles.

Le nouveau texte qui en fut issu fut présenté et discuté au cours de la réunion qui s'est tenue au Vatican en février 1998, en présence de tous les délégués nationaux des Conférences épiscopales du monde. Suite aux propositions faites, un projet supplémentaire fut rédigé, qui après révision des experts, a été approuvé par le Conseil de Présidence du Grand Jubilé. Il faut dire que le Calendrier de fêtes est encore incomplet car il est facile de prévoir que d'ici l'An 2000, d'autres requêtes arriveront et il fut jugé opportun de ne pas y insérer certaines célébrations revêtant un caractère particulier tels les congrès, les expositions, les spectacles et les concerts de musique religieuse.

Le calendrier a pris en considération qu'il est important d'espacer les célébrations de grande importance et qui attireront le plus grand nombre de pèlerins au cours de l'année jubilaire de façon à éviter leur concentration sur quelques mois seulement de l'année, ce qui engendrait des problèmes. Dans le Calendrier des fêtes les trois idées maîtresses demeurent la conversion des chrétiens, le renouveau de la foi et le pèlerinage.

Aussi une importance a été accordée au catéchuménat, à la dimension missionnaire et sociale de l'oecuménisme. Durant l'année 2000, le Pape administrera les 7 sacrements dans les rites liturgiques occidentaux et orientaux. Aussi une attention spécifique a été apportée à la nécessité de faire participer toutes les composantes du Peuple de Dieu au Calendrier, de façon à ce que les célébrations jubilaires représentent la vie toute entière de l'Église...à partir des jeunes, les adultes, les adolescents, les religieux, les gens de tous les métiers. Aussi certaines pratiques de piété, comme l'adoration eucharistique, le chemin de la croix, la récitation du chapelet caractériseront l'Année Jubilaire et se dérouleront dans les basiliques et les églises de Rome.

Il y aura la publication d'un guide des pèlerins qui sera imprimé donnant tous les détails. Il est prévu que tous ceux qui se trouvent à Rome puissent se réunir à chaque soir Place Saint-Pierre pour un moment de prière en commun et pour recevoir la bénédiction du saint-père. Déjà Rome a mis en place des groupes de trois à cinq personnes qui s'occuperont chacun à leur tour d'une journée où il y aura des fêtes particulières. Déjà la réalisation d'un réseau Internet facilitera l'organisation des pèlerinages. Le calendrier sera en lien avec l'Écriture pour démontrer le Dieu qui guide son Peuple vers le Royaume.

Durant l'année 2000 il y aura trois grandes formes de célébrations...célébrations liturgiques, où l'accent sera mis sur les grandes fêtes de l'année liturgique (comme Pâques, Noël , Épiphanie etc.), des célébrations jubilaires (fêtes de familles, de jeunes etc.) et célébrations ecclésiales (des congrès, concerts en lien avec l'Église Catholique).

Le calendrier veut refléter l'histoire de toute une Église pleine de souvenirs et riche de traditions. Le calendrier est aussi sacramentel, car il y aura la célébration des sept sacrements mis en valeur dans de grands rassemblements à Rome (comme par exemple la célébration de l'Onction des Malades le 11 février). Le calendrier se veut aussi universel pour refléter l'image de l'Église entière qui célèbre son Seigneur et son Dieu.

Le calendrier se veut attentif à la figure de sa mission qui est d'être le miroir de la mission de Jésus-Christ. Bien entendu le calendrier des célébrations est un avant-goût de tout ce qui se passera à Rome en l'an 2000. Heureux ceux et celles qui se rendront à Rome cette année-là, même si les foules seront immenses à Rome, il y aura au cours de l'année un esprit de fête.

La ville de Rome est en grande transformation pour accueillir des millions de touristes... nouvelles routes, hôtels, nouveaux moyens de transport. Bien entendu tous ne pourront pas se rendre à Rome, alors voilà le devoir de chaque chrétien de faire vivre ce jubilé dans leur paroisse respective afin que chaque paroisse dans le monde soit au rythme des grandes célébrations dans le monde entier. Déjà la prière de tous est requise pour le succès de ces fêtes.

Abonnez-vous et devenez la famille chanceuse du 85e!

Célébrez notre 85e anniversaire avec nous. Abonnez-vous ou réabonnez-vous avant le 31 décembre 1998 et courez la chance de gagner un grand prix familial ou encore un des 20 Bérard qui seront tirés le 5 janvier 1999.*

La LIBERTÉ 85 ans
Je le vis, je le lis

Notre grand prix : *un ensemble-cadeaux qui permettra à la famille gagnante de participer à toutes sortes d'activités en 1999.*
La famille chanceuse du 85e gagnera :

un abonnement familial d'un an au **Sportex**
un abonnement familial d'un an à un **mini-centre CRÉE**
un abonnement familial d'un an au **Club La Vérendrye**
un abonnement familial d'un an au **Marais Oak Hammock**
un abonnement familial d'un an au **Centre Fort Whyte**
un abonnement familial d'un an à **l'Alliance française**
un abonnement familial d'un an à **Envol 91**.
un abonnement d'un an au ***Journal des jeunes***
un laisser-passer familial du **Festival du Voyageur**
pour le festival de 1999
des montres pour les membres de la famille,
gracieuseté de **À Point Promotion**
un certificat-cadeau d'une valeur de 100 $
de **l'agence de voyages Ultra D'Eschambault**
Deux t-shirts (enfants) et deux casquettes (adultes)
du **Conseil jeunesse provincial**
une ronde de golf gratuite pour la famille,
ainsi que 25 % de rabais au restaurant le même jour,
de la part du **Parcours de golf La Vérendrye**
des coupons-rabais du **Club de golf de la Rivière-aux-Rats**
un exemplaire de tous les livres à paraître en 1999
de la part des **Éditions du Blé**
une copie de tous les livres à paraître en 1999
de la part des **Éditions des Plaines**
deux films gratuits au festival **Cinémental**
un abonnement familial d'un an au **Musée de l'Homme et de la Nature**

Vingt autres personnes pourront gagner
une œuvre **signée Réal Berard!**

Depuis 1913, les francophones du Manitoba se reconnaissent dans La Liberté, le compagnon indispensable pour être au courant de ce qui se passe chez nous.

Faites comme des milliers de fidèles abonnés: recevez La Liberté à la maison.

**** Toutes les personnes qui s'abonnent, se réabonnent ou abonnent quelqu'un d'autre entre le 10 avril et le 31 décembre 1998 sont admissibles à ce tirage.***

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Et en vous faisant parvenir mon abonnement au plus tard le 31 décembre 1998, je suis admissible au grand tirage.

Nom: ______________ Prénom: ______________
Adresse: ______________
Ville: ______________ Province: ______________
Code postal: ______________ Téléphone: ______________
Je choisis de payer par:
Visa: ______________ MasterCard: ______________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste: *(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)*
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Manitoba: 28,50 $ Ailleurs au Canada: 32,10 $ Aux É.-U.: 90 $

Je veux abonner un.e ami.e

Et en vous faisant parvenir ce coupon avant le 31 décembre 1998, je suis admissible au grand tirage, ainsi que la personne que j'abonne.

Nom: ______________ Prénom: ______________
Téléphone: ______________
Je choisis de payer par:
Visa: ______________ MasterCard: ______________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste: *(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)*
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Les coordonnées de la personne que j'abonne:

Nom: ______________ Prénom: ______________
Adresse: ______________
Ville: ______________ Province: ______________
Code postal: ______________

Manitoba: 28,50 $ Ailleurs au Canada: 32,10 $ Aux É.-U.: 90 $

JEUNES ENTREPRENEURS

Muller en Malaisie

Faites connaissance avec Daniel Muller du collège Louis-Riel: jeune entrepreneur qui ira loin.

Anie CLOUTIER

Qui dit que les jeunes franco-manitobains n'ont pas le sens des affaires? Certainement pas Daniel Muller, élève en 12e année au collège Louis-Riel (CLR), qui revient d'un séjour de trois semaines en Asie organisé par Vision internationale.

Organisme à but non lucratif, Vision internationale initie les jeunes canadiens âgés de 16 à 25 ans au commerce international. Cette année, 44 jeunes des quatre coins du pays ont eu l'occasion de visiter la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande ainsi que de s'entretenir avec des gens d'affaires de ces pays. Daniel Muller était du nombre.

C'est par l'intermédiaire de Jacqueline Chamberland, qui enseigne un cours d'entrepreneuriat au CLR que Daniel Muller a entendu parler de Vision internationale.

«Ma professeure a demandé aux élèves de la classe s'ils seraient intéressés à participer à un voyage de l'équipe junior Canada de Vision internationale, explique le jeune homme de 17 ans. Naturellement, tout le monde était interéssé. Alors, elle a choisi deux étudiants prometteurs et nous a inscrits à la compétition de Vision internationale.»

Daniel Muller et Annie Tétrault, également étudiante au CLR, se sont donc rendus les 3 et 4 mai à l'Université du Manitoba où se déroulait la compétition. «Il y avait environ 70 candidats manitobains et seulement deux devaient être choisis pour aller en Asie, précise Daniel Muller. Nous devions réaliser un projet de recherche. J'ai choisi d'étudier le secteur financier, un sujet qui m'intéresse particulièrement et que j'avais déjà abordé dans le cadre de mon cours. J'ai aussi passé quatre entrevues avec les gens de Vision internationale.» Les candidats retenus, Daniel Muller et une étudiante de Winkler, devaient également amasser 2 000 $ pour couvrir une partie des frais du voyage.

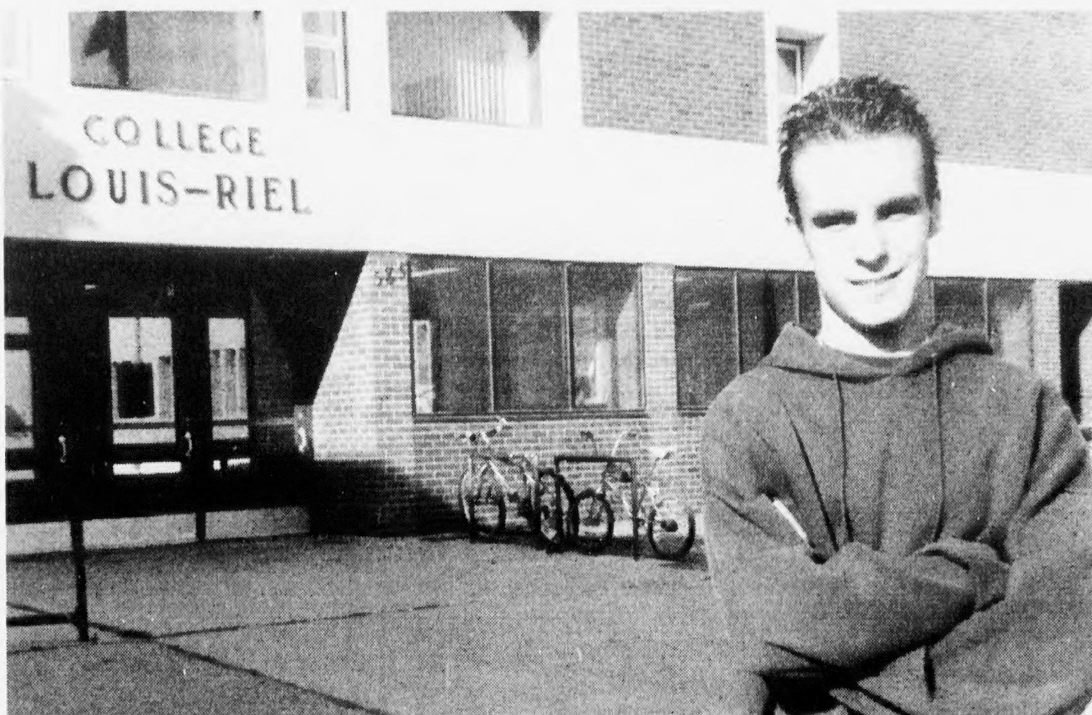


photo: Anie Cloutier

Daniel Muller: «Nous, les francophones, on est aussi bons en affaires que n'importe qui. On est même mieux parce qu'on traite les gens avec gentillesse.»

Daniel Muller a passé cinq jours à Ottawa, pour faire connaissance avec les 43 autres participants canadiens. «Du 2 au 7 août, on a assisté à différentes conférences données par les représentants des ambassades et gens d'affaires œuvrant en Asie», explique-t-il.

L'équipe s'est ensuite envolée pour l'Asie le 8 août et est revenue au pays le 26. «J'étais le deuxième plus jeune et seul Manitobain dans le groupe parce que l'autre fille a décidé de ne pas faire le voyage, indique-t-il. Une chose qui m'a frappé, ce sont les 34 heures de vol nécessaires pour se rendre en Asie et aussi la très grande influence de la publicité américaine. Coke, Pepsi et MTV sont partout en Asie. C'est dommage et je crois que les Asiatiques devraient se tourner un peu plus vers leur propre culture que sur la culture nord-américaine.»

Dans le cadre de son voyage, Daniel Muller a eu l'occasion de rencontrer et d'interviewer plusieurs directeurs de grandes banques des Philippines et de la Thaïlande, ainsi que les plus pauvres membres de la société. «Je me suis vite aperçu que la fameuse crise asiatique n'avait pas affecté les pauvres, mais plutôt les riches de ces pays, indique-t-il. Je me suis aussi rendu compte que le Canada était vraiment bien perçu à l'étranger. On rencontrait constamment des gens qui avaient de la parenté ici et ça donnait lieu à des conversations.»

Daniel Muller a aussi laissé sa marque. Il s'est entre autres vu decerner le prix de jeune entrepreneur et a reçu deux offres de stages à la Chambre canadienne de commerce des Philippines et à l'ambassade du Canada à Manille.

«Le premier stage est d'une durée de six mois pour l'été prochain, précise-t-il. C'est intéressant, mais je pense plutôt accepter le second stage, d'une durée de trois mois pour l'été de l'an 2000. À cette date, j'aurai complété un an en administration des affaires au Collège universitaire de Saint-Boniface. Et puis, Manille est une ville qui m'a beaucoup marquée. Elle abrite 12 millions de personnes dont la grande majorité sont en dessous du seuil de la pauvreté, mais c'est une ville qui a tellement de potentiel et présente plusieurs possibilités d'affaires, surtout pour les Nord-Américains. Nous, les francophones, on est aussi bons en affaires que n'importe qui. On est même mieux parce qu'on traite les gens avec gentillesse.»

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT	
Gilles Chaput, FCA	926-7204
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ	
Raymond Desrochers, CA, CFE	926-7208
Marc Rivard, CA	926-7222
Pamela Dupuis, CA	926-7240
Elizabeth Maw, CA	926-7213
EXPERT-CONSEIL À LA PME	
Lucien Guénette, CA	926-7210
FISCALITÉ & IMPÔTS	
Arthur Chaput, CA, CFP	926-7202
Georges Picton, CGA	926-7205
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION	
Charles Gagné, MPA, CMC	926-7206
PLANIFICATION FINANCIÈRE	
James Doer, CA, CFP	926-7215
INFORMATIQUE	
Travis Leppky, CA	926-7241
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE	
Bruce Caplan, CA, CIP	926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP	926-7220
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES	
Raymond Desrochers, CA, CFE	926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE	926-7214

Services de consultations en affaires

BDO
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
BDO Dunwoody
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Nicole Connelly
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





La LIBERTÉ **Avis aux annonceurs**

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823 **Télécopieur:** 231-1998

La LIBERTÉ

Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Esso • *Parc Windsor*
192, Archibald
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Chez Arbez • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Cet espace est à votre disposition!

Abonnez-vous à

La LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

Au Manitoba

1 an	28, 50 $ ❒
2 ans	51,30 $ ❒

Ailleurs au Canada

1 an	32,10 $ ❒
2 ans	58,85 $ ❒

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

La LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998